



## Conseil de sécurité

Cinquante-huitième année

**4774**<sup>e</sup> séance

Mardi 17 juin 2003, à 10 heures

New York

*Provisoire*

---

<i>Président :</i>	M. Lavrov . . . . .	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>	Allemagne . . . . .	M. Pleuger
	Angola . . . . .	M. Gaspar Martins
	Bulgarie . . . . .	M. Tafrov
	Cameroun . . . . .	M. Tidjani
	Chili . . . . .	M. Muñoz
	Chine . . . . .	M. Wang Yingfan
	Espagne . . . . .	M. Arias
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Negroponte
	France . . . . .	M. de La Sablière
	Guinée . . . . .	M. Traoré
	Mexique . . . . .	M. Pujalte
	Pakistan . . . . .	M. Khalid
	République arabe syrienne . . . . .	M. Wehbe
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Jeremy Greenstock

### Ordre du jour

La situation en Afghanistan

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



*La séance est ouverte à 10 h 15.*

**Souhaits de bienvenue à M. Heraldo Muñoz,  
Représentant permanent du Chili  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Le Président** (*parle en russe*) : Avant de passer à la question inscrite à l'ordre du jour, je voudrais saluer dans la salle la présence de S. E. M. Heraldo Muñoz, nouveau Représentant permanent du Chili auprès de l'Organisation des Nations Unies, et lui souhaiter au nom de tous les membres du Conseil plein succès dans ses nouvelles fonctions.

**Adieux à M. Wang Yingfan,  
Représentant permanent de la Chine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Le Président** (*parle en russe*) : Je crois comprendre que notre collègue l'Ambassadeur Wang Yingfan, Représentant permanent de la Chine, qui a été nommé à d'importantes nouvelles fonctions, siège aujourd'hui à nos côtés pour la dernière fois avant son départ de New York. Nous espérons qu'il y aura d'autres occasions à l'avenir, mais je voudrais aujourd'hui lui rendre hommage, au nom des membres du Conseil, pour l'importante contribution qu'il a apportée à nos travaux, pour ses talents diplomatiques et son esprit de collaboration, ainsi que pour le bon sens avec lequel il aborde les questions du Conseil. Il a représenté son pays avec une efficacité digne d'éloge et je suis certain qu'il saura mettre ces grands talents à profit dans ses nouvelles fonctions.

Nous garderons de l'Ambassadeur Wang le souvenir d'un collègue toujours prêt à collaborer avec les autres membres du Conseil et soucieux d'harmonie. Au nom de chacun d'entre nous, je lui souhaite plein succès dans ses futures entreprises.

**M. Wang Yingfan** (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de votre généreuse vision de mon travail au Conseil de sécurité. C'est en effet la dernière fois que je prends la parole dans cette salle en tant que Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies.

Je tiens à saisir cette occasion pour remercier chaleureusement tous les représentants, les Missions permanentes et les collègues du Secrétariat de leur appui et de leur coopération pendant les années que j'ai passées ici.

Je pars en sachant d'ores et déjà le travail acharné qui attend mes collègues, ainsi que les nouveaux défis qui se présenteront, comme les attentes accrues des États Membres vis-à-vis de l'ONU et du Conseil de sécurité. C'est un plaisir de savoir que de nombreux nouveaux collègues s'approprient à remplacer des anciens comme moi – je pense notamment au Représentant permanent du Chili, qui vient de prendre ses fonctions. J'adresse donc à tous les membres mes meilleurs vœux de succès et je suis confiant dans leur réussite.

**Adoption de l'ordre du jour**

*L'ordre du jour est adopté.*

**La situation en Afghanistan**

**Le Président** (*parle en russe*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de l'Afghanistan, de la Colombie, de la Grèce, de l'Inde, de la République islamique d'Iran, du Japon, du Kazakhstan, de la Nouvelle-Zélande, de la Norvège, des Philippines, de la République de Corée, du Tadjikistan, de l'Ukraine et de l'Ouzbékistan des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer au débat sur la question inscrite à l'ordre du jour du Conseil. Suivant la pratique établie, je propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter ces représentants à participer au débat, sans droit de vote, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

*Sur l'invitation du Président, M. Farhâdi (Afghanistan) prend place à la table du Conseil; M. Giraldo (Colombie), M. Vassilakis (Grèce), M. Gopinathan (Inde), M. Zarif (République islamique d'Iran), M. Haraguchi (Japon), M. Kazykhanov (Kazakhstan), M. McIvor (Nouvelle-Zélande), M. Kolby (Norvège), M. Manalo (Philippines), M. Chun (République de Corée), M. Alimov (Tadjikistan), M. Kuchinsky (Ukraine) et M. Vohirov (Ouzbékistan) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.*

**Le Président** (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité

décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix.

En l'absence d'objection, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Guéhenno à prendre place à la table du Conseil.

Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, et si je n'entends pas d'objection, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire, M. Antonio Maria Costa, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

En l'absence d'objections, il en est ainsi décidé.

J'invite M. Costa à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Pendant cette séance, le Conseil entendra des exposés de M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix et de M. Antonio Maria Costa, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Vienne et Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Je donne la parole à M. Guéhenno.

**M. Guéhenno** : Les membres du Conseil gardent en mémoire les paroles qu'avait prononcées M. Lakhdar Brahimi, Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, lors de la séance du Conseil du 6 mai : il avait alors décrit les progrès significatifs accomplis dans le Processus de Bonn mais il avait aussi lancé un avertissement sur les conditions de sécurité en Afghanistan et la menace que la situation de sécurité représente pour les progrès accomplis.

L'accent que le Conseil a décidé de mettre sur la question de la drogue en Afghanistan est évidemment bienvenu compte tenu de l'importance de ce problème pour la stabilité immédiate et à long terme du pays et de la région. M. Costa, Directeur exécutif de l'Office

des Nations Unies contre la drogue et le crime, traitera plus spécifiquement de cette question et pour ma part, je me bornerai à une mise à jour sur la situation en Afghanistan depuis le dernier exposé.

Au cours du mois dernier, il y a eu quelques progrès significatifs, le plus notable étant l'action résolue du Président Karzai en vue d'affirmer l'autorité du Gouvernement dans les provinces. On a aussi observé le début des consultations publiques sur la constitution, et la planification du processus électoral est maintenant bien avancée. Mais la situation en matière de sécurité reste un obstacle sérieux au progrès et elle représente un risque pour l'ensemble du processus. Ce n'est pas un problème insoluble mais la solution en demandera un engagement fort aussi bien des autorités afghanes que de la communauté internationale.

Avant d'aborder la question de la sécurité et de son influence sur le Processus de Bonn dans son entier, je voudrais informer le Conseil de l'évolution de la situation dans les autres domaines d'intérêt relatifs à l'Afghanistan.

Tout d'abord, concernant les relations entre le centre et la périphérie, quelques 18 mois après l'Accord de Bonn et la mise en place de l'Autorité intérimaire, le pouvoir effectif de l'Administration au-delà de Kaboul reste malheureusement trop limité. La majorité des autorités provinciales continue de jouir d'une autonomie qui empêche l'Administration de transition de mettre en oeuvre dans sa totalité le plan national de développement. Et pourtant, la population attend de l'Administration afghane une amélioration de sa situation sur le plan économique; elle attend une amélioration des conditions de sécurité et c'est cette attente qui donnera sa crédibilité à l'Administration afghane. Il est clair que la patience du peuple afghan atteint aujourd'hui ses limites.

Dans un effort déterminé pour affirmer l'autorité de son gouvernement, le Président Karzai a convoqué 12 des plus puissants gouverneurs et commandants de région à Kaboul le 20 mai et il a menacé de donner sa démission s'il n'obtenait pas leur coopération pleine et entière. Les personnes convoquées se sont engagées à mettre en oeuvre une décision en 13 points du Conseil national de sécurité, qui, entre autres, prévoit d'interdire le recrutement de milices privées, d'interdire les actions militaires non décidées par le Gouvernement central; réaffirme l'interdiction du

cumul de positions civiles et militaires, dissout un certain nombre de structures non gouvernementales et prévoit certaines dispositions administratives.

La décision du Conseil national de sécurité exige également que tous les gouverneurs transfèrent les revenus provinciaux au Gouvernement central. Depuis que la décision a été prise, le Ministre des finances a obtenu le transfert de revenus douaniers de plusieurs provinces, y compris un montant de 20 millions de dollars d'Ismail Khan, de la province d'Herat, et il continue à visiter les différentes autres provinces pour obtenir le transfert des fonds et mettre en place un mécanisme automatique de transfert. Il s'agit d'obtenir que peu à peu, les 200 millions de dollars qui sont prévus pour le budget soient effectivement collectés par le Gouvernement : jusqu'à maintenant, le chiffre obtenu est de 40 millions de dollars. Mais cette arrivée d'argent frais a permis au Gouvernement de payer un certain nombre de salaires de ses fonctionnaires ainsi que des troupes de l'Armée nationale afghane. Il reste que la remise régulière des fonds des provinces sera le vrai test de la mise en oeuvre de la décision du 20 mai.

Et malheureusement, il y a quelques signes que les accords qui ont été signés ne se traduisent pas toujours en action tangible et concrète. C'est ainsi que M. Ismael Khan a indiqué qu'il n'était pas disposé à céder quelque autorité que ce soit à Kaboul et a, pour le moment, refusé de démissionner de l'un de ses postes. Le Gouvernement et la communauté internationale devront envoyer des signaux forts pour convaincre les signataires des accords qu'ils doivent rendre compte de leurs actions et mettre en oeuvre leurs engagements.

*(l'orateur poursuit en anglais)*

La situation d'ensemble en matière de droits de l'homme continue de subir l'effet négatif des actes d'extorsion commis par des chefs locaux, des détentions arbitraires et du désordre général. Cela reste une source d'instabilité et réduit la crédibilité du Gouvernement. En réaction, les sept bureaux satellites de la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sont devenus pleinement opérationnels. Leur personnel, avec l'appui de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), a entrepris des actions de suivi et des enquêtes communes sur les violations de droits de l'homme et organisé des activités éducatives et de promotion. Durant les consultations publiques sur la Constitution

et les premiers préparatifs pour les élections de l'an prochain, et grâce à sa capacité de surveiller les abus en matière de droits de l'homme, on s'attend à ce que les bureaux de la Commission jouent un rôle important dans le processus d'éducation civique.

Parmi tous les éléments du processus de paix, le rétablissement de la primauté du droit, en particulier du secteur de la justice, est l'un des domaines les plus importants pour une stabilité à long terme. Mais c'est aussi un domaine qui exige le plus grand investissement en temps, afin de former des avocats, de susciter la confiance du public à l'égard des institutions judiciaires et de renforcer leur position par rapport aux autres institutions de l'État. Dans le cadre de son plan de travail d'ensemble, qui comprend la tâche de déterminer les lois actuellement en vigueur et d'étudier et de renforcer les besoins humains, techniques et logistiques du secteur judiciaire, la Commission de réforme de la justice a pris plusieurs mesures le mois dernier. Le Ministère de la justice a commencé à compiler et indexer les lois nationales, avec la participation d'experts étrangers. La révision des lois a commencé dans les domaines du droit pénal et de la procédure pénale, ainsi que dans l'organisation du système judiciaire, qui sont des domaines vitaux pour instaurer l'État de droit. La Commission a également entamé des discussions avec la Commission indépendante des droits de l'homme en Afghanistan sur des aspects de la Constitution liés au secteur judiciaire. À Kaboul, la reconstruction de la Haute Cour et du Bureau des titres de propriété est déjà en cours, avec l'appui des États-Unis.

Je voudrais à présent évoquer la Commission de révision constitutionnelle, qui a officiellement commencé ses consultations publiques le 6 juin. Des équipes de trois commissaires mèneront des consultations avec les notables, les shuras locales et les citoyens dans l'ensemble des 32 provinces de l'Afghanistan ainsi qu'avec la communauté des réfugiés en Iran et au Pakistan. Les cinq premières équipes ont été envoyées le 10 juin à Mazar, Gardez, Jalalabad, Kunduz et Bamyan. La Commission a décidé de ne pas faire circuler le projet de Constitution actuel, préparé par le premier Comité de rédaction et qui est incomplet.

Elle a estimé qu'il lui fallait d'abord savoir ce que la population attendait de ses dispositions et si l'examen du projet en l'état actuel pourrait limiter le dialogue. Un projet de Constitution, qui tient compte

des résultats de la consultation publique et des avis de l'ensemble de la Commission, sera diffusé au mois de septembre. En attendant, un groupe de travail nommé par le Président discute des options ouvertes pour l'organisation de la Loya Jirga constitutionnelle. Les recommandations seront finalisées et transmises au Président d'ici à la fin du mois. Les modalités logistiques et de sécurité sont discutées entre les représentants du Gouvernement, la MANUA, des représentants internationaux et les forces internationales chargées de la sécurité. Leur complexité ne doit pas être sous-estimée.

Les préparatifs de la MANUA en vue du processus d'inscription aux élections continuent et, le mois dernier, la capacité de poursuivre ce processus a été sensiblement renforcée au-delà de l'équipe de quatre personnes, avec l'approbation d'un budget supplémentaire comportant la création de la Section électorale. Six administrateurs chargés de la coordination au niveau régional ont été recrutés et sont déployés dans les régions, où ils effectueront une évaluation de la situation sur le terrain telle qu'elle existe et détermineront s'il est possible d'appliquer le plan de travail actuel. En raison de l'absence d'un homologue afghan et de la date de l'élection, la MANUA a dû élaborer des plans en partant de l'hypothèse que la plupart des inscriptions électorales devraient être faites directement par le personnel international et local des Nations Unies. Mais nous avons appris récemment que le Gouvernement envisage maintenant de façon plus active l'option de créer une commission électorale, ce qui permettrait une participation afghane accrue dans la gestion des élections, si l'on dispose du temps nécessaire à la mise en place de capacités. Le projet de budget finalisé doit être présenté très bientôt aux donateurs et l'on espère que les nécessaires moyens de financement accordés à titre volontaire seront bientôt disponibles.

Le processus électoral est fondamentalement une responsabilité commune du Gouvernement, des Nations Unies et de la communauté internationale. La faisabilité de l'opération d'inscription des électeurs et sa crédibilité dépendront non seulement des diverses contributions techniques à la gestion du processus d'inscription par les Nations Unies et le Gouvernement, mais aussi et pour une grande part de l'instauration d'un meilleur environnement politique et, surtout, de la sécurité.

Le 7 juin, la communauté internationale s'est vu rappeler brutalement la fragilité de la paix, y compris à Kaboul, où il y a eu un attentat-suicide à la voiture piégée sur le passage d'un bus allemand de la Force internationale d'assistance à la sécurité, tuant quatre de ses membres et un passant, et blessant 29 autres membres dans l'attentat le plus meurtrier visant la force internationale de sécurité en 18 mois d'opération. Cet acte horrible cherchait à ébranler la détermination de la communauté internationale dans son attachement au processus de paix, mais il n'y a pas réussi. L'Allemagne et le reste de la communauté ont réaffirmé leur engagement envers l'Afghanistan. Il reste que cet incident montre que Kaboul n'est pas à l'abri des problèmes de sécurité de l'arrière-pays et que, si la sécurité n'est pas assurée au-delà de Kaboul, la ville elle-même deviendra plus vulnérable et donc moins stable.

D'autres signes de l'activité de ceux qui cherchent à subvertir le processus persistent dans le reste du pays. Dans le nord, des combats entre factions continuent à un rythme régulier. Le déclenchement de combats, le 16 mai, entre deux commandants de police appartenant à des factions rivales à Mazar-e Charif a conduit à la suspension des activités des Nations Unies dans la ville durant quatre jours. Parmi les tués figurait le Coordonnateur local des Nations Unies chargé de la sécurité.

Dans le sud et le sud-est de l'Afghanistan, des actes criminels violents et des accrochages entre des Taliban présumés et des forces de la Coalition et de l'Armée nationale afghane continuent, avec des actions d'infiltration des Taliban qui semblent augmenter. Durant la deuxième semaine de juin, des officiers de police ont été victimes à deux reprises d'embuscades alors qu'ils parcouraient des routes de la province de Zabul, et deux d'entre eux sont morts.

Des organisations non gouvernementales internationales et nationales opérant dans plusieurs villes, y compris Kandahar et Jalalabad, ont été la cible d'attentats à la grenade. Face à une série d'attaques et de menaces dirigées contre les équipes de déminage, le Centre d'action antimines des Nations Unies a dû suspendre toutes ses activités dans 10 provinces et le long de la route entre Kaboul et Kandahar.

Dans l'environnement sécuritaire actuel, les missions de route des Nations Unies ont dû être sensiblement restreintes dans les provinces de Zabul,

Uruzgan, Kandahar et dans le nord de celle d'Helmand. Là où elles n'ont pas été suspendues, les missions qui empruntent les routes principales doivent être accompagnées par des escortes armées fournies par les autorités afghanes. En fait, un tiers du pays est actuellement inaccessible aux Nations Unies, ce qui limite sérieusement la capacité de l'Organisation et d'autres à mettre en oeuvre les efforts de reconstruction et à préparer la tenue de la Loya Jirga constitutionnelle et des élections et le lancement des activités de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) dans les zones touchées.

Il faudra bien, tôt ou tard, que les structures nationales de sécurité assument la responsabilité de la sécurité intérieure en s'appuyant sur un système de justice opérationnel. Mais il faudra du temps pour que ces institutions mettent en oeuvre les capacités nécessaires et deviennent véritablement nationales. Des progrès satisfaisants ont été réalisés s'agissant de la formation de l'armée nationale et des forces de police grâce aux nations-cadres, à savoir les États-Unis et l'Allemagne, respectivement. Certaines de ces forces ont déjà été déployées avec succès. Mais les fonds pour financer les salaires des forces font cruellement défaut. Pour que ces structures réussissent à assurer la sécurité, il faut également créer un système de justice efficace, auquel j'ai déjà fait référence tout à l'heure, et des efforts de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Avec l'aide du Gouvernement japonais et de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), le programme de DDR sera prêt à démarrer cette semaine. Au sein du Gouvernement, c'est le Ministère de la défense qui est censé jouer le rôle principal dans la mise en oeuvre du programme de DDR, mais le Ministère de la défense n'est à l'évidence guère équitablement représentatif des régions et des ethnies et ne jouit donc pas de la confiance des factions qui doivent participer au programme. Tant que ce ministère n'aura pas été réformé, y compris aux échelons les plus élevés, il ne bénéficiera pas de la confiance indispensable des factions. Par conséquent, le démarrage du programme de DDR est désormais lié à la mise en oeuvre de mesures de renforcement de la confiance montrant que la réforme du Ministère de la défense est véritablement irréversible et conforme au décret présidentiel du 1er décembre 2002.

Nous nous félicitons de la contribution que les équipes de reconstruction au niveau des provinces apportent à l'amélioration de la sécurité, et nous sommes encouragés par l'intérêt manifesté récemment par un certain nombre de pays pour participer à ces équipes, qui sont actuellement au nombre de trois et fortes de 185 personnes. Ces équipes peuvent permettre de faciliter et d'étendre le travail entrepris s'agissant de la réforme du secteur de la sécurité. Elles peuvent contribuer à la formation de la police au niveau provincial et aider à établir les conditions propices à la réforme judiciaire ainsi qu'à l'application d'autres mesures visant à améliorer la gouvernance au plan local. Ces équipes peuvent aussi effectuer un travail en matière d'infrastructures pour appuyer les autorités gouvernementales, par exemple pour rénover les commissariats de police, reconstruire les tribunaux ou construire des casernes pour la nouvelle Armée nationale afghane.

Le déploiement rapide d'éléments de l'Armée nationale afghane à Gardez et à Bamyán a également mis en lumière le rôle que les équipes de reconstruction au niveau des provinces peuvent jouer pour familiariser ces forces avec le concept d'action civique et, grâce à une telle action, contribuer à l'instauration d'une meilleure sécurité. Enfin, les équipes peuvent jouer un rôle de renforcement de la confiance dans un certain nombre d'activités ayant déjà commencé ou étant sur le point de commencer, à savoir le processus d'élaboration de la constitution, les activités de DDR et la préparation des élections. Toutefois, dans la situation actuelle, nous devons garder à l'esprit que les équipes de reconstruction au niveau des provinces, dans leur composition et leur niveau de déploiement actuels, sont encore loin de constituer la réponse appropriée au défi en matière de sécurité auquel est confronté le Processus de Bonn.

Nous devons, par conséquent, continuer d'insister sur le fait que si des institutions nationales afghanes sont effectivement la solution ultime, la poursuite du déploiement de structures de sécurité internationales, de taille raisonnable et capables de donner l'image d'une force crédible, est nécessaire pour garantir les conditions de sécurité et de confiance permettant au Processus de Bonn de progresser vers sa conclusion logique.

Pour terminer, nous pouvons dire qu'au cours du mois dernier, les activités à caractère civique, élément essentiel de l'Accord de Bonn, ont commencé, suivies

bientôt par d'autres, qui offrent à tous les Afghans une possibilité de participer à la réalisation d'un État stable. Les éléments techniques et logistiques inhérents à la mise en oeuvre du processus de paix sont mis en place, mais l'environnement indispensable n'est pas encore créé. Le processus représente encore une menace pour certaines personnes en Afghanistan, et elles tentent donc de le saper et de forcer le Gouvernement et la communauté internationale à faire marche arrière. Ces individus sont relativement peu nombreux, mais la sadique technologie de la terreur leur donne un pouvoir bien supérieur à leur nombre. Les objectifs des Taliban, d'Al-Qaida et de M. Hekmatyar sont assez clairs. Il est en revanche plus difficile de mesurer si l'attachement déclaré des chefs régionaux et des gouverneurs les plus puissants au processus d'édification de la nation est véritablement sincère ou si, en réalité, ils sont disposés à le saper.

Beaucoup a déjà été investi pour obtenir les progrès enregistrés à ce jour en Afghanistan. Le processus en est désormais à sa phase la plus importante et la plus délicate, à savoir les processus constitutionnel et électoral, or l'insécurité qui prévaut menace sérieusement de tout faire dérailler. Ceux qui veulent saper ce processus ne doivent pas être autorisés à triompher des aspirations de la vaste majorité des Afghans en faveur d'un État stable. J'encourage les autorités afghanes et la communauté internationale à montrer qu'elles partagent la même détermination à mettre en place les conditions nécessaires permettant au processus de paix d'aller de l'avant.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Guéhenno pour son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Costa.

**M. Costa** (*parle en anglais*) : C'est un honneur pour moi de prendre la parole devant le Conseil, et je vous remercie, Monsieur le Président, de votre invitation.

Je voudrais d'emblée insister sur trois points concernant la situation en matière de drogue en Afghanistan. Premièrement, au cours des 25 dernières années, l'Afghanistan s'est retrouvé au carrefour de la violence et, par conséquent, d'activités illicites. La guerre et l'anarchie ont constitué les forces qui ont mené la production d'opium à son niveau actuel, et non l'inverse; il faut être bien conscient de cette logique. Deuxièmement, la mise en place d'un État de droit efficace est indispensable. La détermination du

Gouvernement à contrôler la culture, le commerce et la consommation des stupéfiants ne peut se concrétiser que si la stabilité et la sécurité s'étendent à l'ensemble du pays, un fait évoqué, d'une certaine manière, par mon collègue, M. Guéhenno. Troisièmement, il n'est pas juste de penser que l'ensemble du pays participe à des activités illicites. Moins de 1 % du territoire est consacré à la culture du pavot, et moins de 6 % des familles vivent des revenus illégaux de cette activité. Seules cinq des 31 provinces du pays produisent de l'opium à grande échelle.

L'Administration intérimaire afghane reconstruit peu à peu le Gouvernement du pays, et des politiques nationales sont élaborées, aussi long et difficile que ce processus puisse être. Ce faisant, l'appui généreux de la communauté internationale, en particulier des nations qui ont pris la charge de différents secteurs de l'Administration, demeure indispensable. Je voudrais en particulier remercier le Gouvernement du Royaume-Uni pour le rôle généreux et continu qu'il joue pour diriger la lutte contre les stupéfiants.

Si l'économie de l'opium nuit aux efforts actuels de reconstruction des institutions en Afghanistan, les choses peuvent aussi être considérées de manière inverse, à savoir que la lenteur du processus de restauration de la primauté du droit nuit à la capacité des autorités de réduire l'importance de l'économie de l'opium. C'est un cercle vicieux que nous devons briser, et je reviendrai plus tard sur cette question.

Dans les faits, quelle est la situation actuelle? En 2002, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime de Vienne, c'est-à-dire mon institution, a estimé que la culture du pavot en Afghanistan s'étendait sur 74 000 hectares, avec une production de 3 400 tonnes réparties dans cinq provinces dans le nord, l'est et le sud du pays. Toutes les tribus et tous les groupes ethniques y participent. Qu'en est-il pour cette année 2003? Selon une étude préliminaire – nous publierons notre évaluation définitive en septembre – la culture de l'opium semble s'être étendue à de nouvelles régions, alors que dans le même temps on assiste à sa diminution sensible dans les provinces traditionnelles de Helmand, Kandahar, Nangahar et Oruzgan. En somme, ni la superficie totale des cultures ni le volume de production ne semblent avoir changé de façon significative en 2003 en comparaison avec l'an dernier.

Que faut-il déduire de tout cela? Il nous faut reconnaître qu'en dépit des efforts actuels,

l'Afghanistan continuera, dans les années à venir, d'être le plus gros producteur d'opium du monde. Pourquoi un délai aussi long? Parce que, ces 20 dernières années, l'agriculture afghane – en fait l'ensemble de l'infrastructure nationale – a été détruite, laissant la place à une économie de guerre où les armes, la drogue, la contrebande et l'opium ont constitué les moyens d'existence, l'épargne, les sources de crédit et les moyens d'échange pour près d'un cinquième de l'économie. Environ 20 % du produit national brut de l'Afghanistan provient de cette activité illégale.

Pour que l'Afghanistan soit affranchie de sa dépendance des activités illégales, il est nécessaire de créer en remplacement des possibilités vastes et facilement accessibles de sources de revenu licites. Cette tâche néanmoins est compliquée par des facteurs économiques et politiques solidaires, y compris sur le plan sécuritaire, que je viens juste de mentionner. Voici comment ils se présentent à mon sens.

Premièrement, en ce qui concerne les facteurs économiques, à première vue, le pays semble défier une loi fondamentale de l'économie, suivant laquelle les tendances des prix et des risques sont solidaires. Dans le marché moderne, quel que soit le domaine économique, la hausse des prix est proportionnelle à l'aggravation des risques. Ce n'est pas le cas aujourd'hui en Afghanistan. Les prix de l'opium, qui variaient il y a quelques années de 35 à 50 dollars le kilo ont récemment grimpé jusqu'à 550 à 600 dollars le kilo. Alors que les revenus que les agriculteurs tiraient de la récolte de l'opium dans les années 90 atteignaient 150 millions de dollars par an, ils sont passés à 1,2 milliard de dollars l'an dernier – près de 10 fois plus. Un tel montant équivaut aux ressources financières mises l'an dernier à la disposition de l'Afghanistan par la communauté internationale. Au niveau national, un revenu comparable est obtenu illégalement.

Pour comprendre combien il importe de rétablir l'équilibre entre les risques encourus et les bénéfices obtenus par les campagnes afghanes, je voudrais souligner un autre aspect concernant les facteurs d'ordre sécuritaire et politique, que j'ai déjà abordés. La tâche consistant à débarrasser l'Afghanistan de cette économie fondée sur la drogue exige des investissements dans les domaines politique, sécuritaire et financier plus importants que ceux qui sont disponibles à l'heure actuelle pour aider les zones

rurales touchées par la production d'opium et, surtout, pour renforcer la capacité du gouvernement central de mettre en oeuvre son embargo sur la production d'opium.

Les drogues provenant d'Afghanistan constituent des sources de financement pour la criminalité et le terrorisme. Elles représentent une menace pour la stabilité. Elles sont une menace importante pour la santé. Elles corrompent. Examinons ces points séparément.

Les trafiquants de drogues, parmi lesquels figurent les vestiges des Taliban et d'Al-Qaïda, ont tout intérêt à faire en sorte que l'État afghan reste affaibli. Dans la poursuite de leurs objectifs, ils fomentent des troubles régionaux et entretiennent des ambitions séparatistes et des conflits armés pour déstabiliser le Gouvernement.

Deuxièmement, la corruption représente tant une cause qu'une conséquence du trafic de drogues en Afghanistan. Mon Bureau a minutieusement étudié les trajets empruntés par le trafic de drogues. Leur point commun est la présence de responsables gouvernementaux corrompus, de personnel soudoyé dans les ports et les aéroports et d'employés des douanes circonvenus. L'ancienne Route de la soie est à présent devenue une route pavée d'opium où les preuves de corruption abondent.

Mais peut-être la menace la plus grave vient-elle de la propagation du VIH/sida par injection de drogues. Dans certains pays voisins de l'Afghanistan, quatre sur cinq – plus de 80 % – des nouveaux cas d'infection par le VIH sont de cette manière. Si le problème n'est pas enrayé, le risque d'une pandémie dans la région n'est pas à exclure – un fait que le Président Poutine a lui-même mis en relief lors de sa récente allocution à la nation.

Enfin, le vaste trafic de drogues en provenance de l'Afghanistan met en danger la stabilité économique et sociale des pays situés le long des routes empruntées par le trafic de drogues, alimentant ainsi la criminalité, le blanchiment d'argent et les activités terroristes au-delà des frontières afghanes.

Pour terminer, je voudrais donc souligner l'importance de forger un partenariat pour faire face au problème du trafic de drogues afghan. Le Gouvernement islamique de transition de l'Afghanistan a adopté le mois dernier sa première stratégie nationale

de lutte contre la drogue. Elle prévoit l'élimination de l'opium sous 10 ans grâce au maintien de l'ordre public et au développement rural. Elle vise également à contrecarrer le traitement et le trafic à l'échelle nationale, à lutter contre le blanchiment de l'argent, à réduire la consommation et à renforcer la coopération internationale dans la lutte contre la drogue.

En fait, nous sommes convaincus que l'économie afghane fondée sur la drogue peut être axée de nouveau sur la paix et la croissance si une aide est apportée au Gouvernement pour faire face aux causes profondes du problème. Un rapport récemment élaboré par mon Bureau – dont les membres du Conseil peuvent obtenir un exemplaire – a mis en évidence les racines du mal. Premièrement, le rapport a disséqué l'économie fondée sur la drogue de l'Afghanistan dans ses principales composantes : la production, le trafic, le financement, le raffinage et la consommation. Deuxièmement, le rapport a reconstitué pièce par pièce les processus de développement nationaux pour démontrer qu'il est essentiel d'aider les agriculteurs à choisir les cultures licites; de substituer au niveau local aux trafiquants de drogues usagers des programmes de microcrédit; de donner des emplois et une éducation aux femmes et aux enfants, qui forment le gros de main-d'oeuvre employée par la culture d'un produit qui exige autant de bras que le pavot; de convertir les bazars en lieux de commerce moderne; et de neutraliser les seigneurs de la guerre et les efforts qu'ils déploient pour faire prospérer le commerce de la drogue.

Comme je l'ai dit précédemment, toutefois, les efforts déployés au niveau national ne suffisent pas. En conséquence, les efforts communs des pays voisins à travers lesquels sont exportés les stupéfiants sont nécessaires, ainsi que ceux de l'Europe et de la Russie où la consommation de l'héroïne aide à entretenir la culture de l'opium en Afghanistan.

En particulier, la communauté internationale doit mettre au point une approche globale, dont voici quelques éléments. Premièrement, nous devons aider l'Afghanistan à appliquer sa stratégie de lutte contre la drogue. Nous devons ensuite promouvoir en Afghanistan et dans les pays voisins des mesures concertées contre le trafic de drogues, son stockage, ses laboratoires clandestins et l'offre de précurseurs. Nous devons intégrer les questions liées à la drogue à l'ensemble des programmes de reconstruction conçus pour l'Afghanistan, en invitant les institutions financières internationales, les banques de

développement multilatérales, les organismes des Nations Unies et les donateurs bilatéraux à acheminer des ressources en conséquence. Enfin, nous devons assurer le suivi de la Conférence sur les routes de la drogue en provenance de l'Afghanistan, récemment tenue à Paris, en collaboration avec les groupes consultatifs proposés.

Un dernier point s'adresse principalement à l'Europe et à la Russie, qui sont les marchés les plus lucratifs de l'héroïne afghane. Il importe d'intensifier les principaux efforts déployés en vue de réduire ces marchés. C'est là une opinion exprimée par les ministres réunis en avril à la Commission des stupéfiants de l'ONU à Vienne. C'est un point de vue auquel je souscris et qui, je crois, aurait des répercussions importantes sur la menace que représente la drogue afghane.

**Le Président** (*parle en russe*) : Je remercie M. Costa de son exposé.

**M. de La Sablière** (France) : Je voudrais, Monsieur le Président, remercier M. Guéhenno et M. Costa de leurs exposés tout à fait complémentaires.

La Grèce prononcera dans quelques instants un discours au nom de l'Union européenne. La France s'y associe pleinement. Et je ferai quelques remarques, pour ma part, sur le problème de la lutte contre la drogue.

Je voudrais tout d'abord saluer l'initiative de la Russie. L'Organisation des Nations Unies a un rôle central à jouer dans la lutte contre le fléau de la drogue. Il lui revient de fixer les principes directeurs de la coopération internationale, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres. L'Assemblée générale a adopté des textes fondateurs à l'occasion de sa vingtième session extraordinaire en 1998.

L'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) est sans conteste le meilleur instrument de mise en oeuvre des politiques de lutte contre la drogue. Ses programmes d'assistance technique et d'accompagnement sont irremplaçables et son rôle pilote mérite d'être encore renforcé. Quant au Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), il peut aussi apporter une utile contribution.

Le Conseil de sécurité doit prendre sa part dans cet effort. Les trafics à partir de l'Afghanistan constituent une lourde menace pour la paix et la sécurité internationales. La drogue trouve sa place aux

côtés des grandes menaces d'aujourd'hui que sont le terrorisme, la prolifération ou le crime organisé.

Cette menace touche tout le monde. L'Europe bien entendu : une part importante de l'opium afghan y est consommée. Les pays de transit sont eux aussi durement atteints. Ils sont de plus en plus nombreux à l'être. À la route traditionnelle passant par les Balkans sont malheureusement venues s'ajouter une série de routes à travers l'Asie centrale. La distinction entre pays de transit et pays consommateurs n'est plus pertinente. Les pays traversés constituent désormais aussi des marchés de consommation, et en subissent de plein fouet les effets : déstabilisation d'économies déjà fragiles, délitement des structures étatiques du fait de la corruption, explosion de la criminalité, dégradation de la santé publique.

Pour l'Afghanistan, bien entendu, la production et les trafics de drogue représentent un énorme défi. La poursuite de la culture du pavot bloque les réformes indispensables à la modernisation du pays. Lutter contre la culture du pavot en Afghanistan, c'est faire progresser deux grands chantiers du Processus de Bonn : celui de la sécurité dans les provinces et celui de l'affermissement du pouvoir central vis-à-vis des potentats locaux. La Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), sous la direction remarquable de M. Lakhdar Brahimi, fournit un appui irremplaçable aux autorités afghanes sur ces deux fronts.

Le pari n'est pas gagné. Après une chute notable en 2000-2001, la production d'opium en Afghanistan est estimée par l'Organisation des Nations Unies à 3 400 tonnes en 2002. La récolte 2003 devrait très probablement être du même ordre. Il suffit de jeter un coup d'oeil sur la brochure qui vient d'être distribuée pour voir à quel point le problème est grave.

Le Président Karzai a récemment pris des mesures courageuses pour faire face à ce défi. Un plan d'action a été adopté par le gouvernement de transition. Il est très positif que ce plan propose une stratégie de long terme pour éliminer totalement d'ici à 2013 la culture du pavot en Afghanistan. Nous devons appuyer ces mesures, en liaison avec les nations cadres : le Royaume-Uni, en charge de la lutte contre la drogue, l'Allemagne, pour la police et l'Italie, pour la réforme judiciaire. Cela suppose de soutenir le développement durable des cultures de substitutions. Il n'y a pas de fatalité qui condamnerait l'Afghanistan à

rester le premier producteur mondial d'opium. La culture du pavot n'est pas une activité traditionnelle en Afghanistan.

Il est important que la réponse de la communauté internationale au fléau de la drogue respecte certains principes. Tous les instruments doivent être utilisés : répression, prévention, traitement. Les objectifs doivent être équilibrés : réduction de l'offre et de la demande. La coordination doit être améliorée, sur le plan régional et international.

Pour mettre en oeuvre cette stratégie, et s'attaquer au problème sous tous ses aspects, une mobilisation internationale est indispensable. À l'initiative de la France, les représentants de 55 pays gravement touchés par le trafic d'opium et d'héroïne produite en Afghanistan se sont réunis à Paris le 22 mai dernier. Plus de 30 ministres étaient présents. Une déclaration, le Pacte de Paris, a été adoptée à l'issue de la réunion. Elle a été diffusée comme document officiel du Conseil de sécurité. Par ce pacte, les ministres sont convenus de conjuguer les efforts de leurs pays pour renforcer les capacités nationales, développer les partenariats régionaux et mettre en place un cadre stratégique multilatéral sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Des mesures précises de suivi sont prévues, par exemple la création d'une structure régionale chargée de centraliser les informations, développer des analyses communes et, le cas échéant, mener des actions conjointes.

Cette mobilisation internationale ne doit pas rester sans lendemain. Il est indispensable que l'Organisation des Nations Unies, le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale, participent pleinement à la mise en oeuvre de cette stratégie. C'est la raison pour laquelle la France apporte son plein soutien à la déclaration présidentielle qui sera adoptée en fin de séance.

**M. Pujalte** (Mexique) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général adjoint M. Guéhenno et le Directeur exécutif M. Costa pour les informations qu'ils nous ont données. Je tiens également à remercier votre pays, Monsieur le Président, d'avoir pris l'initiative de convoquer cette réunion sur l'Afghanistan qui traite notamment de la question de la production et du trafic de drogues.

Le Mexique tient à exprimer sa reconnaissance à tous les pays donateurs et contributeurs de troupes, ainsi qu'aux organisations gouvernementales et non

gouvernementales qui ont permis à la communauté internationale d'assumer la lourde tâche de la reconstruction de l'Afghanistan.

Il convient de souligner le travail de coordination réalisé par la MANUA, ainsi que l'action concertée de tous les organes et organismes compétents du système des Nations Unies, des institutions financières multilatérales, des organismes d'aide humanitaire et de la société civile.

En Afghanistan, comme dans d'autres conflits contemporains, la communauté internationale doit renforcer la coopération internationale pour remédier aux causes sous-jacentes de ces conflits et agir en temps utile pour contribuer à la reconstruction des institutions nationales et au redressement de l'économie. Cependant, malgré les progrès réalisés par l'Autorité intérimaire, sur la base des Accords de Bonn, le Mexique est préoccupé par le fait qu'il subsiste des problèmes, qui sont autant de menaces à la sécurité et au processus de démocratisation qui pourtant est en train de prendre racine.

Il y a encore des tâches importantes à réaliser en Afghanistan, notamment la formation d'une armée et d'une police nationale, le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants, la lutte contre la production de stupéfiants, la promotion d'une culture de respect des droits de l'homme, l'élaboration et l'adoption d'une nouvelle constitution, ainsi que la tenue d'élections générales. Il importera de pouvoir compter sur une collaboration internationale, dans tous ces domaines, afin de parvenir à un résultat satisfaisant.

Dans le même temps, il convient de relever ces défis en mettant en place les conditions favorisant la tenue des élections générales prévues pour l'année 2004. Selon le Mexique, le processus électoral doit être vigoureusement appuyé par la MANUA et la communauté internationale pour qu'il puisse se dérouler dans la transparence et la légitimité en créant un modèle fiable et en mettant en place une autorité autonome pour la tenue des élections et un système international d'observation pour en assurer la légitimité.

C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de renforcer la sécurité en Afghanistan en appuyant des projets dans le domaine des infrastructures, de l'éducation et de la santé afin de venir à bout des tâches immédiates en matière d'aide humanitaire et de

mettre en place les conditions favorables à des plans d'aide au développement à long terme. Nous condamnons énergiquement l'agression contre la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) commise le 7 juin dernier, ainsi que les autres attaques perpétrées ces derniers mois contre le personnel humanitaire.

Comme il ressort clairement des rapports qui nous ont été communiqués, la situation en Afghanistan est d'une assez grande complexité. À côté des forces politiques qui promeuvent la réconciliation interethnique, la démocratie et le respect des droits de l'homme, persistent des forces qui encouragent l'anarchie et l'extrémisme. C'est pourquoi, de l'avis de mon pays, il faut d'abord renforcer le champ d'action de la Force internationale d'assistance à la sécurité pour améliorer la sécurité dans le pays, grâce à quoi il sera alors possible de mettre sur pied des institutions nationales solides.

Pour ce qui est la production de drogues, le problème dépasse le domaine de la santé publique. Comme dans le cas du trafic de drogues, ce problème s'inscrit dans une chaîne dans laquelle le maillon du financement corrompt la société et alimente la violence et le trafic illicite d'armes. Le problème du trafic de drogues présente deux aspects principaux : la production et la consommation. Les pays où la consommation s'est répandue ont également une responsabilité, qui est d'éviter que la chaîne des crimes générée par la vente d'héroïne dans les grandes villes ne condamne les paysans d'Afghanistan et d'autres pays à être les victimes de trafiquants qui encouragent les cultures illicites.

Nos pays ont fait front commun dans les instances appropriées pour lutter contre ce phénomène mondial. À cet égard, le Conseil doit tenir compte des principes de base convenus par la communauté internationale pour la coopération en matière de lutte contre le trafic de drogues, à savoir : une même attention accordée à l'offre et à la demande, un traitement intégral du problème, une responsabilité commune et partagée, et le respect des principes et objectifs de la Charte des Nations Unies aussi bien que du droit international.

Nous devons, en particulier, avoir à l'esprit les accords internationaux qui ont été adoptés, telle la déclaration ministérielle souscrite pendant la quarante-sixième session de la Commission des stupéfiants, qui

s'est tenue en avril dernier et au cours de laquelle ont été réaffirmés les engagements en faveur de la lutte mondiale contre la drogue sur la base des résultats de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale de 1998, qui s'était tenue sur la demande de mon pays.

Pendant les négociations entourant cette déclaration ministérielle, on a cherché à renforcer les principes de responsabilité commune et de coopération internationale, ainsi qu'une approche d'ensemble afin de s'intéresser tout autant à l'offre qu'à la demande. Dans ce contexte, le Conseil doit reconnaître le travail réalisé par la Commission des stupéfiants et l'Assemblée générale en matière de coopération internationale contre les stupéfiants, et il doit appuyer les engagements pris dans la déclaration ministérielle susmentionnée.

Le Mexique remercie la France d'avoir pris l'initiative de convoquer la Conférence sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, tenue à Paris en mai dernier, et il exprime son appui à la teneur de la Déclaration de Paris. De même, le Mexique remercie le Royaume-Uni et l'Allemagne de leurs efforts pour soutenir la lutte contre le trafic de drogues en Afghanistan.

Le Mexique souhaite voir un Afghanistan démocratique, un Afghanistan respectueux des droits de l'homme, mais avant tout un Afghanistan dont l'avenir économique ne soit pas lié au trafic de drogues. Une coalition stratégique réunissant les pays donateurs, le système des Nations Unies, les institutions de Bretton Woods et les organisations non gouvernementales s'est mise sur pied en Afghanistan afin d'aider le peuple afghan dans sa recherche d'une paix durable.

La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour renforcer le processus de paix et poser les bases qui permettront un développement économique durable de l'Afghanistan dans un climat démocratique.

**M. Traoré** (Guinée) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à vous adresser les remerciements de ma délégation pour l'organisation de la présente séance publique sur l'Afghanistan. Je voudrais également remercier le Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, et le Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, M. Antonio Maria Costa, pour leurs importantes communications.

La tenue de la présente séance, essentiellement consacrée à la problématique de la lutte contre la culture du pavot, témoigne à suffisance de la volonté de notre Conseil de contribuer davantage au rétablissement de la sécurité, indispensable à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan. Si, sur le plan politique, des progrès notables ont été réalisés dans le cadre de l'application de l'Accord de Bonn, l'insécurité demeure le principal obstacle à la création de l'état de droit. L'Afghanistan, nous devons le reconnaître, se trouve à la croisée des chemins. Le processus constitutionnel engagé il y a quelques mois est censé conduire à terme à des élections transparentes et crédibles et à la constitution d'un Gouvernement multiethnique largement représentatif. Il doit conduire aussi à la mise en place d'institutions viables chargées d'assurer la primauté du droit, le respect des libertés fondamentales et la promotion de l'égalité entre les sexes.

Ma délégation voudrait relever que les drogues illicites constituent l'une des principales sources de financement des activités criminelles et du terrorisme international. Il est aussi établi que leur abus, qui découle d'un malaise plus profond, est devenu un véritable problème de société.

En Afghanistan, la culture illicite du pavot, la production et le trafic des drogues demeurent, plus que jamais, une préoccupation majeure. Pour y faire face, l'Administration intérimaire afghane du Président Hamid Karzai, s'est fixée, entre autres, comme objectif, l'élimination de la culture du pavot. À cet égard, elle a pris les mesures réglementaires appropriées en vue de lui conférer l'efficacité nécessaire.

Nous estimons qu'il s'agit là d'une lutte de longue haleine qui exigera des dispositions contraignantes, des opérations d'information et de sensibilisation, et des voies alternatives. En d'autres termes, il s'agit pour les autorités afghanes de veiller à l'application rigoureuse des mesures prises et d'éduquer les populations sur les dangers de l'opium. Il s'agit aussi, pour la communauté internationale, d'aider à la réalisation de projets de développement à impact rapide, notamment pour des cultures de substitution susceptibles de générer des revenus substantiels aux agriculteurs.

Ma délégation reste persuadée que l'application simultanée des dispositions prises contribuera de

manière décisive à l'éradication de ce fléau, dont l'impact négatif sur la sécurité de l'Afghanistan n'est plus à démontrer.

Pour que la sécurité, ce secteur névralgique, devienne une réalité tangible dans ce pays, il nous revient à tous, en symbiose avec les autorités afghanes, de renforcer les fondements du processus politique issu de l'Accord de Bonn par un soutien accru aux réformes engagées.

En effet, l'Accord de Bonn est entré dans une phase cruciale de consolidation du processus de paix et de relèvement de ce pays qui a tant besoin du soutien politique et de l'aide financière de la communauté internationale, en complément aux efforts accrus des Afghans eux-mêmes.

Enfin, ma délégation se félicite de la célébration, le 26 juin prochain, de la Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite des drogues, placée sous le thème « La drogue, parlons-en ». Elle fonde l'espoir que cette journée de sensibilisation sera l'occasion pour les peuples du monde de prendre davantage conscience de la nécessité de se débarrasser de ce fléau international.

**M. Wehbe** (République arabe syrienne) (*parle en arabe*): Permettez-moi d'emblée de remercier M. Jean-Marie Guéhenno et M. Antonio Costa pour leurs exposés liminaires très détaillés. Je tiens à dire combien je suis heureux de les voir ici parmi nous aujourd'hui.

Il ne fait pas de doute que le sujet de cette séance est un aspect extrêmement important et complexe de la situation en Afghanistan. C'est une question qui appelle l'ONU, et la communauté internationale dans son ensemble, à garder son rôle central afin d'aider le peuple afghan à renforcer sa sécurité et à relever son pays.

Le problème de la sécurité, comme nous l'a dit M. Guéhenno, est l'un des problèmes majeurs auxquels se heurte le processus de paix en Afghanistan, en raison des activités intenses de certains éléments afghans. Cependant, il faut dire que la production et le trafic de drogue à l'extérieur des frontières du pays constituent un aspect important de ces défis qu'il va falloir relever et surmonter. La culture du pavot, qui permet de produire la drogue puis de la vendre, est un sujet de préoccupation nationale, régionale et

mondiale, car les profits tirés de la drogue permettent de financer le terrorisme.

Il est regrettable que la culture de l'opium en Afghanistan, comme on nous l'a dit aujourd'hui, représente de fait la source majeure de profit du pays. En 2002, les récoltes ont atteint 3 400 tonnes, pour 7 400 hectares de culture, ce qui représente un retour aux niveaux antérieurs à 2002. Cela fait de l'Afghanistan le principal producteur d'opium mondial, y compris en 2003, en dépit des efforts déployés pour vaincre ce fléau. Il s'agit donc d'une préoccupation majeure de la communauté internationale, en raison du danger latent que cette question représente pour celle-ci dans son ensemble. La lutte contre ce danger requiert une stratégie cohérente et complète menée sous les auspices de l'ONU, et en coordination avec les parties concernées – notamment de la région – et l'Administration afghane de transition.

À cet égard, nous tenons à saluer vigoureusement les efforts déployés par l'Administration de transition ainsi que les mesures adoptées afin de permettre la production de cultures de substitution du pavot et par là, la lutte contre ce fléau de la drogue. N'oublions pas l'appui précieux apporté dans cette lutte par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Il faut renforcer les structures étatiques afghanes, afin de leur permettre de lutter contre le problème de la drogue, d'améliorer la législation nationale en la matière et d'encourager le respect de la primauté du droit. Tout ceci requiert également une assistance internationale accrue. L'Afghanistan a besoin, de la part de la communauté internationale, d'une aide dépassant la simple aide financière et les donateurs doivent s'acquitter de leurs obligations envers ce pays. L'Administration de transition doit également redoubler d'efforts afin de générer des sources de revenus supplémentaires susceptibles d'assurer un meilleur niveau de vie aux producteurs agricoles et de leur permettre ainsi de développer des cultures de substitution. Tout cela devrait permettre d'asseoir en Afghanistan une économie solide, avec l'aide d'une campagne culturelle de sensibilisation du peuple afghan aux dangers de la culture du pavot et d'une responsabilisation de la communauté internationale.

Cependant, j'aimerais insister sur le fait que la lutte contre ce fléau en Afghanistan ne doit pas se cantonner à une campagne à l'intérieur des frontières du pays : c'est en effet une responsabilité qui incombe

à la communauté internationale dans son ensemble. Comme je l'ai dit, il convient d'adopter une stratégie d'ensemble cohérente et coordonnée afin de pouvoir aborder ce problème avec le sérieux qu'il mérite. Cela doit passer par le renforcement des conditions de sécurité, par le renforcement des structures étatiques, par le renforcement de l'armée, afin que le peuple afghan soit bien gouverné. Il faut également aider à l'adoption d'une constitution et organiser des élections équitables, qui expriment la véritable volonté du peuple afghan. Il n'est pas possible de remédier au problème de la production de drogue séparément et indépendamment d'un renforcement parallèle et global des structures étatiques, de la sécurité et de l'armée.

**M. Tidjani** (Cameroun) : Monsieur le Président, le Cameroun voudrait vous féliciter et vous remercier d'avoir choisi d'organiser cette séance sur la production et le trafic de drogue en Afghanistan. Il s'agit d'un sujet important, dont les manifestations et les conséquences dépassent le cadre *stricto sensu* de ce pays meurtri par plus de deux décennies de guerre.

L'Afghanistan produit aujourd'hui annuellement plus de 3500 tonnes d'opium. C'est énorme, quand on sait qu'il y a seulement deux ans, la culture du pavot était tombée dans ce pays à quelques centaines de tonnes. Le lien entre la production du pavot, l'insécurité, les difficultés économiques, la corruption, la consolidation de l'état de droit, est clairement établi. Le Secrétaire général adjoint, Jean-Marie Guéhenno, et M. Antonio Costa en ont fait brillamment la démonstration tout à l'heure. Le Cameroun tient d'ailleurs à leur dire toute son appréciation pour l'excellente qualité de leurs contributions introductives à nos discussions de ce matin.

L'interconnexion entre la culture et le trafic de drogue et la criminalité transnationale organisée, dont le trafic d'armes légères est une des excroissances emblématiques, a été relevée dans la série de réunions organisées ces dernières semaines sur cette question à Tashkent, Prague ou Paris. Le Cameroun voudrait tout spécialement remercier le Gouvernement français de l'organisation les 21 et 22 mai 2003 de la conférence ministérielle sur les routes de la drogue, de l'Asie centrale à l'Europe. Les conclusions de cette rencontre dépassent largement le cadre géopolitique qui en a servi de socle. Les préoccupations relevées par les participants à la réunion de Paris sont sensiblement identiques aux problèmes enregistrés dans les zones de culture ou de transit de la drogue en Amérique latine,

en Afrique subsaharienne ou en Asie du Sud-Est. Du reste, l'Ambassadeur de la Sablière en a parlé de façon détaillée dans son intervention de tout à l'heure.

La production et le trafic de la drogue constituent un des défis les plus importants auquel est confronté l'Afghanistan post-Taliban, au même titre que ceux liés à sa reconstruction, à sa sécurité et à la consolidation de l'état de droit. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, la relance économique et notamment la lutte contre la pauvreté, la sécurité et le processus politique sont influencés directement ou indirectement par la question cruciale de la culture du pavot.

Les chefs de guerre semblent aujourd'hui au coeur de la dynamique économique et politique de l'Afghanistan. Ces mêmes chefs de guerre, en relation avec la criminalité transnationale, contrôlent la production et le trafic de l'opium provenant de ce pays.

Les efforts de certains pays pour maîtriser ce phénomène sont méritoires, et le Cameroun voudrait dire toute son appréciation au Royaume-Uni et à l'Allemagne pour l'intérêt qu'ils portent à la lutte contre ce fléau, pour leur implication résolue dans la lutte contre ce fléau, qui participe à l'instabilité de l'Afghanistan sur les plans socioéconomique et de la sécurité, et dont l'impact destructeur s'étend au-delà des frontières de l'Afghanistan. Force est malheureusement de reconnaître que ces efforts ont connu un succès mitigé. Depuis la chute des Taliban, la production du pavot a plutôt augmenté en Afghanistan, la consommation s'est accrue dans les pays de transit et les pays voisins.

Tout cela est inquiétant, et à défaut d'une mobilisation sans précédent de la communauté internationale, les acquis afghans sont menacés. Cette mobilisation suggère certainement une action vigoureuse dans les zones de production. Cette action devrait porter sur la diversification de la production, notamment agricole, et sur l'amélioration des rendements grâce notamment à un investissement massif dans le secteur de l'irrigation.

M. Costa a donné des indications pertinentes sur la stratégie à mettre en oeuvre si l'on veut convaincre et distraire les paysans de la culture du pavot et les réorienter vers une agriculture de rente rémunératrice.

Au-delà de l'agriculture, le Cameroun est convaincu que la promotion d'un secteur privé compétitif et des investissements importants dans les

secteurs productifs seront une réponse au chômage et à la délinquance rampante. L'Afghanistan aura besoin pour cela de l'appui de la communauté internationale, qui devra également favoriser l'accès de ses produits aux marchés porteurs, notamment l'Europe occidentale.

La lutte efficace contre le trafic de l'opium suggère également de supprimer l'ambiguïté entretenue à l'endroit des chefs de guerre, qui, non seulement, contrôlent le commerce de la drogue, mais sont de plus en plus présents dans tous les secteurs de l'activité économique et dans la consolidation du processus politique, directement ou à travers leurs alliés.

Le renforcement des capacités institutionnelles, le contrôle par le Gouvernement central de l'ensemble du territoire afghan, avec une armée et une police aussi compétentes qu'intègres, sont autant de conditions indispensables au recul du trafic de la drogue.

Au plan international, le renforcement de la coopération entre pays de production, de transit et de consommation, le renforcement des instruments et de certaines structures, notamment de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la conclusion rapide des négociations d'une convention générale sur la criminalité transnationale, sont autant de pistes susceptibles de favoriser la résolution de ce problème lancinant que constituent la production et le commerce de l'opium afghan.

Enfin, le Cameroun voudra apporter son appui au projet de déclaration présidentielle.

**M. Tafrov** (Bulgarie) : Monsieur le Président, permettez-moi de m'associer aux propos que vous avez bien voulu adresser à l'Ambassadeur Wang et lui dire combien j'ai profité, tout au long de ces mois et au sein du Conseil, de sa sagesse et de la clarté de ses analyses, en particulier, ainsi que de sa chaleur humaine. Je le remercie de tout coeur en mon nom personnel et au nom de ma délégation. En même temps, je voudrais dire la bienvenue à l'Ambassadeur Muñoz, du Chili, et lui souhaiter bon courage eu sein du Conseil de sécurité.

Je voudrais d'abord remercier Jean-Marie Guéhenno et M. Costa de leurs exposés complémentaires. La Bulgarie s'associe pleinement à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne tout à l'heure par le Représentant

permanent de la Grèce, mais je voudrais faire quelques remarques à titre national.

Il est très difficile pour moi de ne pas réagir au tableau assez sombre qu'a dressé Jean-Marie Guéhenno concernant la situation en matière de sécurité et autres dans les provinces afghanes. Je ne vais pas revenir sur les détails de cette situation. Je vais mentionner le fait qu'un cinquième seulement des revenus budgétaires qui devraient être collectés dans les provinces afghanes est pour l'instant collecté; un tiers du territoire afghan est inaccessible à l'ONU; les violations des droits de l'homme continuent en Afghanistan : ce sont autant d'éléments préoccupants qui devraient, à mon avis, nous faire réfléchir.

La production de la drogue est l'une des dimensions les plus importantes pour la communauté internationale en ce qui concerne la situation en Afghanistan dans la mesure où cette production a des implications pour l'Afghanistan lui-même d'abord, pour la région, mais aussi pour la planète tout entière, et surtout pour le continent européen. Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir choisi cette fois d'axer notre débat sur ce sujet. Comme vous le savez, la Bulgarie se trouve géographiquement sur la route de la drogue, qui vient de l'Asie centrale – la route dite balkanique – et le problème de la production de drogue en Afghanistan a été toujours au centre de nos préoccupations.

La Bulgarie suit avec une préoccupation grandissante la tendance qu'on observe en Afghanistan, comme vient de le confirmer M. Costa, tendance à la stabilisation à des niveaux plutôt élevés de la production de drogue. En 2002, les surfaces couvertes par la culture de pavot en Afghanistan sont de 74 000 hectares, et 3,3 millions d'Afghans participent à la production du pavot, laquelle production représente plus de 20 % du produit intérieur brut de l'Afghanistan. Entre 70 et 90 % de l'héroïne en Europe provient de l'Afghanistan.

Force est de constater, et là je rejoins ce que vient de nous dire M. Costa, qu'étant donné cette situation, on ne peut pas s'attendre à ce que, dans un proche avenir, le problème de la production du pavot en Afghanistan soit résolu. Bien qu'il ne faille pas non plus, bien évidemment, tomber dans le fatalisme, dans la mesure où la culture du pavot n'est pas une culture traditionnelle pour l'Afghanistan mais un phénomène historiquement relativement récent. Pour autant, il

apparaît pour l'instant que la culture du pavot revêt une importance structurelle pour l'économie afghane, et c'est la principale source de notre préoccupation.

Les efforts que fournit l'Administration intérimaire afghane et sa stratégie concernant les drogues représentent un élément important et nous la soutenons pleinement. Je ne reviendrai pas sur les dimensions économiques du problème. Il est clair que tant que les sources d'occupation alternatives dans les campagnes afghanes ne seront pas créées, il sera très difficile de parler d'une solution au problème du pavot.

Je saisis cette occasion pour remercier tous les pays qui effectuent un travail de chef de file dans ce domaine, à savoir le Royaume-Uni, en ce qui concerne le problème de la drogue lui-même, l'Allemagne, en ce qui concerne la modernisation des forces policières afghanes et l'Italie, en ce qui concerne la modernisation de la justice et l'instauration d'un État de droit.

Il est clair que l'un des moyens les plus sûrs de traiter le problème de la culture du pavot en Afghanistan est, comme l'a dit M. Costa, de limiter la demande dans les pays consommateurs et les pays de transit, puisqu'il n'y a pratiquement plus de différence entre pays de transit et pays consommateur. De ce point de vue, je dois dire que, selon les autorités bulgares compétentes, ces derniers temps on observe une tendance positive en ce qui concerne la route de la drogue par les Balkans. De moins en moins de quantité de drogue passe par cette route; des voies alternatives sont empruntées. À cet égard, la Conférence ministérielle de Paris sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe a été un événement très important et très utile.

L'une des explications de cette tendance est peut-être le fait que les pays de l'Europe du Sud-Est font des efforts extrêmement importants en matière de coordination de leurs efforts dans ce domaine, notamment dans le cadre du Centre régional pour la lutte contre la criminalité transfrontalière, qui fait partie de l'Initiative de coopération sud-est européenne. Au sein de ce Centre existe un groupe de travail sur les stupéfiants, un « drug task force » présidé par la Bulgarie. Récemment, au mois de mai, dans le cadre de la présidence grecque de l'Union européenne, une troisième opération régionale coordonnée par l'Office européen de police a pu avoir lieu, donnant des résultats fort satisfaisants. Mon pays

est déterminé à continuer à oeuvrer au sein de ce mécanisme pour améliorer encore davantage la coopération des pays de la région et de la sous-région en ce qui concerne le trafic de drogues.

Avant de terminer, je voudrais m'associer complètement à la déclaration présidentielle qui sera faite sur ce problème.

**M. Muñoz** (Chili) (*parle en espagnol*) : Puisque c'est la première fois que je prends la parole devant le Conseil de sécurité en ma capacité de Représentant permanent du Chili, je voudrais, tout d'abord, vous remercier, Monsieur le Président, de vos paroles de bienvenue et vous féliciter pour l'excellente manière dont vous conduisez les travaux du Conseil. Par votre entremise, Monsieur le Président, je voudrais également exprimer mes meilleurs vœux à l'ensemble des membres du Conseil et aux États Membres qui participent au présent débat et les remercier tous de leurs souhaits de bienvenue.

Mon gouvernement accorde une grande importance à la situation en Afghanistan. Il s'agit de l'une des questions les plus importantes aujourd'hui et probablement de l'une des plus grandes responsabilités jamais assumées par l'Organisation des Nations Unies au cours de son histoire.

Je remercie M. Jean-Marie Guéhenno, Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, et M. Antonio Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, pour leurs exposés enrichissants et complets, en particulier pour leurs informations précieuses concernant les événements récents en Afghanistan, en ce qui concerne à la fois les progrès réalisés et les défis qui demeurent.

La tâche à laquelle est confronté l'Afghanistan est énorme, puisqu'il s'agit de bâtir un État et ses institutions, de reconstruire l'armée et la police, de rédiger une constitution et d'apporter un changement culturel profond inhérent au respect indispensable et à la reconnaissance des droits de l'homme, autant de tâches d'une portée gigantesque. Construire une démocratie n'est pas tâche facile; il s'agit à l'évidence d'un défi interne à long terme. Pour surmonter les nombreux obstacles inhérents au processus de stabilisation démocratique de l'Afghanistan, il est indispensable que la communauté internationale continue d'appuyer fermement le pays.

Nous appuyons sans réserve le processus de rédaction d'une nouvelle constitution. Dans ce contexte, nous notons la création de la Commission de rédaction de la Constitution dont les membres reflètent la diversité régionale, ethnique, professionnelle et religieuse de l'Afghanistan, en particulier avec la participation des femmes à ce processus.

Tout en nous félicitant des consultations publiques qui ont commencé, nous partageons la préoccupation exprimée par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et par la Commission indépendante des droits de l'homme afghane concernant l'augmentation du nombre de menaces, d'actes d'intimidation, d'agression physique et de détentions dont sont victimes les citoyens ayant publiquement exprimé des opinions ou des points de vue politiques divergents. Nous pensons que ce n'est qu'avec une participation pleine et large que la nouvelle constitution reflètera les besoins et les aspirations du peuple afghan. Par conséquent, nous espérons que le calendrier convenu sera respecté et qu'une nouvelle charte fondatrice pourra être adoptée en septembre, ainsi que le Secrétaire général adjoint Guéhenno l'a indiqué.

En tant que Conseil de sécurité, nous avons la responsabilité supplémentaire de prêter toute l'assistance nécessaire à la préparation d'élections libres. À cet égard, nous nous félicitons chaleureusement de la mission du Conseil en Afghanistan prévue pour octobre prochain et visant à appuyer ce processus.

Nous convenons que la sécurité continue d'être le défi le plus grave auquel est confronté l'Afghanistan. Nous partageons également la préoccupation exprimée au sujet de l'augmentation du nombre d'attaques perpétrées contre le personnel humanitaire international, la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) et l'Administration intérimaire de l'Afghanistan par des vestiges des Taliban et d'autres éléments rebelles. Nous convenons qu'il est prioritaire d'accélérer la réforme du secteur de la sécurité, notamment le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants.

Nous remercions M. Costa pour les éléments d'information fournis au sujet du travail réalisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, qui revêt une grande importance au regard des obstacles graves auxquels il a été confronté dans

l'accomplissement de ses tâches, malgré la coopération et la détermination du Gouvernement afghan.

En Afghanistan, les résultats d'une évaluation rapide de la production d'opium réalisée en mars dernier suscitent des préoccupations, car ils montrent que la culture du pavot est pour la première fois constatée dans diverses régions du pays au-delà des zones traditionnelles de production. On note néanmoins que des progrès ont été enregistrés dans l'éradication des cultures dans les provinces d'Helmand, de Kandahar et d'Uruzgan. Nous nous félicitons également de la collaboration du Royaume-Uni dans la lutte contre les stupéfiants et du contrôle policier assuré par l'Allemagne.

La production, le trafic et la consommation de stupéfiants montrent la vulnérabilité que connaissent les sociétés au niveau mondial. Les États ne peuvent agir de façon isolée face à ce problème. C'est une responsabilité commune et partagée où la coopération est essentielle.

Bien qu'il n'existe pas de formule magique pour faire face à fléau, on peut mentionner quelques éléments qui pourraient contribuer à ce processus. Nous convenons de l'importance d'une approche internationale de grande envergure sous les auspices de l'ONU, appuyant la stratégie nationale contre les drogues adoptée par l'Administration intérimaire de l'Afghanistan pour éliminer la culture illicite de pavot ainsi que la lutte contre le trafic de stupéfiants tant en Afghanistan que dans les pays voisins.

À cet égard, nous souscrivons aux recommandations du dernier rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, dans lequel est mentionnée la nécessité de faire face à certains problèmes qui ont contribué à l'émergence d'une économie fondée sur la production d'opium. Parmi les propositions qu'il convient de mentionner figurent l'appui accordé aux agriculteurs pour qu'ils adoptent des cultures viables de remplacement, y compris la fourniture d'équipements, des semences et des engrais; la promotion de nouvelles sources de revenus pour les activités non agricoles et, en particulier, pour faciliter le retour des réfugiés qui rentrent au pays; des sources d'emplois pour les femmes et des possibilités d'éducation pour les enfants; des structures macroéconomiques dans lesquelles le marché des matières premières peut être dissocié des effets négatifs de la production d'opium; des microcrédits

aux agriculteurs et aux réfugiés rentrés au pays; et, bien entendu, l'application effective de la loi pour lutter contre le trafic de l'opium.

Enfin, je souhaite dire que nous souscrivons pleinement aux recommandations qui seront exprimées par le Président du Conseil de sécurité dans une déclaration sur la nécessité d'engager la communauté internationale, en collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, à encourager la coopération entre les pays concernés, afin de renforcer les contrôles frontaliers entre l'Afghanistan et ses voisins et de lutter contre le trafic et la consommation de drogue. Le défi à relever est sans doute énorme, mais les premiers pas ont déjà été faits sur ce long chemin.

**Sir Jeremy Greenstock** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est un privilège que d'intervenir après l'Ambassadeur Muñoz qui prenait la parole pour la première fois au Conseil de sécurité. Je le félicite et lui souhaite plein succès dans l'accomplissement de son mandat à New York.

J'aurais l'occasion de m'étendre davantage sur le départ de l'Ambassadeur Wang Yingfan, mais nous sommes tous conscients que le Conseil regrettera sa sagesse pratique, et je lui souhaite également plein succès dans ses futures activités.

Nous avons entendu ce matin des exposés excellents du Secrétaire général adjoint Guéhenno et du Directeur exécutif Costa, et je les en remercie. Je reviendrai dans un instant sur un certain nombre de leurs importantes observations. La présidence grecque prononcera une déclaration au nom de l'Union européenne, qui énoncera la politique de l'Union et son attachement à l'Afghanistan – au prix duquel des Allemands et des Espagnols sont morts tragiquement lors d'incidents récents.

Nous pensons être parvenus à un moment critique du processus de Bonn. Les échéances politiques ont largement été respectées, mais la situation en matière de sécurité demeure trop précaire. Nous nous trouvons à présent à une étape importante dans le renouveau de l'Afghanistan avec la tenue en octobre de la Loya Jirga constitutionnelle et la tenue des élections l'an prochain en juin.

La Force internationale d'assistance à la sécurité continue d'aider à assurer la sécurité à Kaboul et dans

les environs, mais nous devons faire en sorte que toutes les régions bénéficient des mêmes services. Nous convenons avec le Secrétaire général adjoint que la sécurité dans l'ensemble du pays est loin d'être adéquate. Les équipes de reconstruction au niveau des provinces aideront à asseoir l'autorité de l'Administration centrale, contribueront à améliorer la sécurité et à faciliter la réforme du secteur de la sécurité et son relèvement. Nous espérons que l'équipe britannique de reconstruction au niveau des provinces à Mazar-e Charif sera opérationnelle au début de juillet.

Parallèlement, on constate des signes encourageants avec la conclusion récente de l'accord sur le paiement, par les chefs régionaux, de revenus douaniers à l'Administration centrale. Il doit être pleinement mis en oeuvre.

De meilleures conditions de sécurité pour le peuple afghan sont essentielles pour accélérer la reconstruction et la relance économique de l'Afghanistan. Le Royaume-Uni est déterminé à aider l'Afghanistan à réaliser la stabilité, la sécurité et la prospérité à long terme et à étendre les progrès enregistrés jusqu'ici dans la réforme du secteur de la sécurité à l'ensemble du pays. Le Président Karzai, lors de sa visite au Royaume-Uni au début du mois, s'était montré fermement déterminé à imposer le changement et à garantir la viabilité économique future de l'Afghanistan.

Ce que je voulais surtout dire concerne néanmoins le problème de la drogue. Maîtriser le développement du trafic de drogue en Afghanistan est une composante essentielle du problème plus large du relèvement politique et économique. Le peuple afghan doit avoir la possibilité de se doter de moyens d'existence viables. Tant que les dirigeants régionaux tireront leurs revenus de la culture et du trafic des drogues illégales, ils représenteront dans ces provinces une menace à l'autorité de l'Administration intérimaire.

Le trafic de drogue et la toxicomanie sont des problèmes pressants dans toutes nos sociétés, mais le bilan du contrôle des drogues, partout où il est dressé, montre qu'il n'existe pas d'expédients. M. Costa nous a, à juste titre, rappelé dans son exposé excellent que l'économie illicite concerne en Afghanistan de nombreux secteurs qui dépassent le domaine de la drogue. Il nous faut être réaliste et modérer les grandes ambitions par des attentes raisonnables. Il a toujours

été manifeste que cette année et l'an prochain seraient difficiles car le maintien de l'ordre public est insuffisant à l'extérieur de Kaboul et parce qu'il est trop tôt pour que l'effort de développement fournisse de nouveaux moyens de subsistance aux agriculteurs.

La session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la drogue en 1998 a invité les pays à adopter au niveau national des stratégies globales de lutte contre la drogue. Certains pays l'ont fait mais pas tous. L'Administration intérimaire de l'Afghanistan mérite d'être félicitée pour sa position sans équivoque sur le problème de la drogue et pour l'adoption le 19 mai dernier de sa stratégie nationale de lutte contre la drogue. Le Conseil devrait maintenant appuyer de tout son poids la mise en oeuvre de cette stratégie. Pour aider les autorités afghanes dans leur tâche, le Royaume-Uni augmentera au cours des prochains mois son personnel chargé de la lutte contre les stupéfiants en Afghanistan, en le faisant passer de 2 responsables à 14 au total d'ici à la fin de l'année à Kaboul et à Kandahar. Nous consacrerons également 114 millions de dollars à l'effort de lutte contre les stupéfiants en Afghanistan au cours des trois prochaines années. Nous exhortons les autres États Membres qui sont en mesure de le faire à aider de la même façon les autorités afghanes dans la mise en oeuvre de leur stratégie de lutte contre la drogue et à encourager les institutions financières internationales et les organismes de développement à se pencher rapidement sur la question du crédit rural.

Pour faciliter le plein financement de la stratégie afghane de contrôle de drogue et une meilleure coordination de l'appui international en sa faveur, le Royaume-Uni et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) sont disposés à aider l'Administration intérimaire de l'Afghanistan en organisant dans un an une conférence de donateurs, de ministres afghans et d'agences internationales.

Le Royaume-Uni se félicite de l'accent mis pas votre présidence, Monsieur le Président, sur la coopération régionale contre le trafic de drogues et sur l'intention de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan de tenir une réunion au cours de cette année sur la question dans le cadre de la Déclaration sur les relations de bon voisinage. Les dommages causés par la toxicomanie, les profits illicites provenant du trafic de drogues et le terrorisme international, qu'il finance en partie, ne sont pas seulement des menaces pour les sociétés occidentales;

de nombreux voisins de l'Afghanistan ont subi les dégâts causés par le trafic de drogues. Leurs efforts pour lutter contre ce trafic sont indispensables et opportuns, et ils constituent une source d'expérience dont pourrait profiter l'Afghanistan.

Le Royaume-Uni se félicite également des résultats de la Conférence de Paris du mois dernier sur les routes du trafic de drogues ainsi que des suggestions de M. Costa pour concrétiser les conclusions de la Conférence et les dispositions du Pacte de Paris. Le renforcement des contrôles aux points de passage des frontières est un élément important. Le Royaume-Uni finance la construction de postes de contrôle à la frontière afghano-turkmène, à Serhetabad, et contribue à l'équipement et la formation du personnel frontalier en Ouzbékistan. En collaboration avec la République islamique d'Iran, le Royaume-Uni contribue à la formation du personnel afghan de contrôle des frontières.

Le problème des drogues afghanes ne saurait être réglé que par l'action en Afghanistan. Juguler le trafic des drogues illicites au-delà du pays permet de réduire le marché pour le produit brut et augmente les chances de succès de la propre campagne menée par les autorités afghanes.

Le Conseil de sécurité n'a pas besoin de s'impliquer dans les détails de la lutte contre la drogue, mais il est essentiel de nous attacher à la sécurité à long terme et à la stabilité politique de l'Afghanistan, pour créer ainsi les conditions permettant de mener à bien la lutte contre la drogue. La déclaration présidentielle que nous adopterons au cours du présent débat répond admirablement à cette exigence.

**M. Arias** (Espagne) (*parle en espagnol*) : Pour commencer, je tiens à dire que je regrette le départ de l'Ambassadeur Wang. Je suis convaincu que tous ici, membres permanents et élus, allons regretter son absence car nous avons largement tiré parti du bon sens, de la modération et des compétences qu'il a toujours manifestés. Dans le même temps, je voudrais souhaiter la bienvenue à notre collègue du Chili et lui souhaiter une grande réussite durant son séjour au Conseil de sécurité et à l'Organisation des Nations Unies.

Nous remercions M. Guéhenno de son exposé et M. Costa de son exposé très complet. L'Espagne s'associe à la déclaration qui sera faite par la Grèce au nom de l'Union européenne.

Comme on nous l'a abondamment répété, tout le processus afghan est menacé par la détérioration de la sécurité. L'augmentation de la criminalité, les actes quotidiens d'intimidation, les luttes entre factions, les activités majeures des éléments liés aux Talibans et le trafic des drogues mettent en péril les efforts de reconstruction. La drogue est hélas devenue un mode de vie pour beaucoup en Afghanistan, et le défi consiste précisément à changer ce mode de vie. Il convient de lutter contre les flux financiers découlant de ce trafic et de faire en sorte que cet argent ne renforce pas le pouvoir des potentats locaux.

Nous espérons que la stratégie nationale décennale de lutte contre la drogue, élaborée par le Gouvernement afghan avec l'aide du Royaume-Uni sera menée à bien, et nous appuyons vivement l'accent mis sur la primauté du droit, la réduction de la demande et la promotion d'un développement de substitution durable.

Les liens entre le trafic illicite des drogues, la criminalité organisée et le financement des activités terroristes ont été rappelés dans de nombreuses enceintes de l'Organisation des Nations Unies. M. Costa nous a éclairés aujourd'hui en soulignant que la lutte contre la drogue nécessitait la mise en place de programmes de développement et le renforcement des activités liées à la réduction de l'offre mais aussi de la demande. Il convient d'adopter une démarche globale et d'agir sur trois niveaux : la production, le trafic et la consommation.

Outre la responsabilité partagée entre les pays producteurs et consommateurs, il convient, notamment, avant tout de considérer le contrôle des drogues comme faisant partie intégrante des politiques de développement et de promotion des droits de l'homme et de développement durable. En collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), tous nos pays doivent coopérer plus étroitement afin de renforcer les contrôles frontaliers, identifier et démanteler les groupes se livrant au trafic de drogues, mettre en place des programmes permettant de réduire la demande et échanger des informations.

La Conférence de Paris sur la route de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe a mis en lumière la nécessité d'adopter une approche mondiale, équilibrée et coordonnée aux niveaux international et régional

face à la menace de la drogue. Nous espérons que le Pacte de Paris sera respecté par tous.

Enfin, s'agissant des mesures internationales, nous invitons les Parties à la Convention des Nations Unies de 1988 contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes à contribuer, grâce au produit de la saisie des biens du trafic de drogues, y compris le blanchiment de l'argent, aux activités des organisations internationales qui participent à la lutte contre le trafic de drogues. Cela fait partie intégrante de l'action internationale qui a déjà été menée par l'Espagne pour apporter sa contribution à l'ONUDC.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Avec la permission des membres, j'aimerais, je dois, attirer votre attention sur la nécessité de respecter le Conseil. Je sais que nous ne nous trouvons pas dans une salle de théâtre de Broadway, et que ce qui a lieu ici n'est pas tout à fait une comédie musicale, mais je dois tout de même demander à toutes les personnes ici présentes de bien vouloir éteindre leur téléphone portable et de le mettre en mode silencieux. J'ai vérifié – en fait, j'ai vérifié deux fois –, depuis ma dernière requête, et on m'a confirmé que tous les téléphones portables étaient munis de cette fonction. Ils peuvent vibrer ou faire autre chose, mais ne produisent pas de son qui distrait les orateurs.

**M. Pleuger** (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je tiens d'emblée à dire combien ma délégation et moi-même regrettons de voir partir l'Ambassadeur Wang, et je voudrais le remercier pour la collégialité amicale et professionnelle dont il a toujours fait preuve à l'égard de tous au Conseil. Je lui souhaite plein succès au poste de très grande responsabilité qu'il s'apprête à occuper. Je tiens également à souhaiter la bienvenue à M. Muñoz parmi nous, et je lui souhaite un bon départ. Je lui promets notre appui collégial.

Je voudrais remercier M. Guéhenno et M. Costa des exposés détaillés et complets qu'ils ont faits ce matin. Je tiens à dire que ma délégation s'associe pleinement à la déclaration qui sera prononcée par la Grèce au nom de l'Union européenne au cours du présent débat.

Comme nous avons pu l'entendre ce matin dans les exposés impressionnants de M. Costa et de M. Guéhenno, la sécurité est indispensable dans la phase actuelle de la mise en oeuvre du Processus de Bonn en Afghanistan. La sécurité en Afghanistan est gravement menacée par le terrorisme et la criminalité

organisée, les défis majeurs en matière de politique étrangère au XXI<sup>e</sup> siècle. Ces fléaux de l'humanité ne pourront être vaincus que si nous conjuguons nos efforts à l'échelle mondiale. À ce titre, la question de la production et du trafic des drogues d'Afghanistan est de la plus grande importance, et je me félicite donc de l'initiative prise par la présidence russe d'organiser ce débat aujourd'hui. La déclaration présidentielle qui sera adoptée à la fin de cette séance donnera d'autres preuves de la détermination de la communauté internationale d'user de tous les instruments dont elle dispose dans la lutte contre la drogue. La pertinence du débat d'aujourd'hui a été, une fois encore, tristement confirmée par le meurtre récent de sept Afghans participant à des programmes de lutte antidrogue dans la province d'Uruzgan.

La production d'opium et d'héroïne en Afghanistan s'est malheureusement considérablement accrue ces derniers temps. L'Afghanistan, une fois de plus, devrait devenir le plus grand producteur d'opium en 2003. Tous les efforts de la communauté internationale à cet égard se sont, jusqu'à présent, avérés insuffisants. Nous devons donc trouver des moyens d'ensemble pour réduire et combattre effectivement cette menace qui pèse sur l'Afghanistan même, sur la région et sur d'autres pays. Il ne s'agit pas là seulement d'une lutte contre la drogue. Il existe des liens étroits entre les délits liés à la drogue et d'autres formes de crime organisé tel que la contrebande d'armes, la traite des personnes, le blanchiment d'argent, la corruption et le terrorisme.

La situation actuelle en Afghanistan est caractérisée par le fait que plus de 20 ans de conflit armé ont fait disparaître de nombreuses structures étatiques de base, empêché le développement économique et conduit à la formation d'une société fragmentée, où néanmoins les armes surabondent. Une atmosphère constante d'insécurité et d'instabilité, notamment à l'extérieur de Kaboul, fait de la réforme du secteur sécuritaire une des tâches les plus importantes et les plus pressantes, aussi bien qu'une condition préalable à la lutte contre la production et le trafic illicites d'opium.

Le trafic de drogues et les structures du crime organisé font peser des menaces particulières sur les jeunes démocraties. L'état de droit et l'autorité de l'État sont sapés et, notamment le long des routes du trafic, des problèmes de dépendance de plus en plus graves se font jour, avec toutes les conséquences que

cela entraîne. La remise sur pied d'un système de police à même de fonctionner dans l'ensemble de l'Afghanistan est une composante indispensable des efforts internationaux visant à instaurer la sécurité dans ce pays déchiré par la guerre. Dans ce contexte et sur la demande de l'ONU et de l'ancienne administration intérimaire afghane, l'Allemagne a pris la tête du mouvement de remise en état des forces de police afghanes, notamment les forces de police des frontières et de police antidrogue – tâche étroitement liée à ce qui est fait par les quatre autres nations chefs de file dans le secteur de la sécurité et dans leurs domaines respectifs de responsabilité.

En particulier, notre appui en matière de formation du personnel et de fourniture de matériel aux forces afghanes de police antidrogue fait l'objet d'une coordination étroite avec d'autres États et institutions. Outre la Grande-Bretagne, qui a assumé le premier rôle dans la lutte contre les drogues illicites, je voudrais mentionner tout particulièrement les États-Unis et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous sommes heureux que la France veuille également aider à mettre en place un laboratoire national des drogues.

Nous pouvons nous enorgueillir de ce qui a été réalisé jusqu'à présent dans ce contexte. Les infrastructures de la police criminelle nationale et de la police nationale antidrogue ont été remises en place grâce à des contributions du Royaume-Uni, des États-Unis et du Programme des Nations Unies pour le contrôle des drogues. Les forces de police à Kaboul sont de nouveau en mesure de travailler car ses bâtiments ont été reconstruits et de nouveaux équipements leur ont été fournis. La réorganisation de la police et du Ministère de l'intérieur progresse de manière satisfaisante. Une structure pour la police nationale et la nouvelle police afghane des frontières, comprenant des patrouilles frontalières et des services d'immigration, a été mise en place, et l'Afghanistan est devenu membre d'Interpol. La mise sur pied de la police des frontières sera une autre tâche vitale, liant la lutte antidrogue et la reconstitution de l'armée nationale afghane au projet relatif à la police.

Toutefois, nous ne connaissons pas un véritable succès jusqu'à ce que les forces de police afghanes puissent assurer l'ordre public dans les provinces les plus durement touchées par la drogue. Nous savons que le Gouvernement afghan a de bonnes intentions mais qu'il n'a ni les moyens, ni la force d'affirmer son

autorité en dehors de Kaboul. Étendre la reconstruction du secteur sécuritaire aux provinces est, à l'heure actuelle, la grande difficulté à affronter. Dans de nombreuses provinces, cette difficulté se situera essentiellement sur les plans financier et organisationnel. Dans d'autres, elle comportera également d'importants problèmes de sécurité auxquels la police, à elle seule, ne sera pas en mesure de faire face. Pour intégrer avec succès toutes les provinces d'ici à la fin de 2004, l'instabilité due aux combats opposant des commandants régionaux, des groupes ethniques et leurs milices doit prendre fin.

En ce qui concerne la reconstitution de la police afghane, le financement a été un problème, même si, jusqu'à présent, il n'a pas été un facteur limitatif. La source principale des salaires de la police, le Fonds d'affectation spéciale pour l'ordre public en Afghanistan, administré par le Programme des Nations Unies pour le développement, doit faire face, entre autres difficultés, à un financement insuffisant. Les contributions internationales pour la remise sur pied de la police ne couvrent pas non plus tous les besoins. Le coût total de la remise sur pied, de l'équipement et de la formation de la police nationale ces quatre prochaines années est estimé à environ 180 millions d'euros, sans compter les salaires. La remise sur pied de la police afghane des frontières est estimée à 200 millions d'euros pour les quatre années à venir. Le montant prévu de la participation des donateurs est, à l'heure actuelle, en deçà de ces chiffres. Le niveau de développement et de réalisation dans le secteur de la sécurité et le succès de la lutte contre la production et le trafic d'opium en Afghanistan dépendront non seulement d'une évolution favorable de l'ensemble de la situation sécuritaire, mais aussi, en particulier, de la participation de la communauté internationale.

La lutte contre la production et le trafic de drogues constituera une mise à l'épreuve décisive de la capacité des nations qui ont assumé le rôle de chefs de file en matière de sécurité de réaliser des synergies dans les domaines où leurs responsabilités se recoupent. Cela continuera d'exiger des efforts coordonnés et un engagement de la part de tous les acteurs afghans et internationaux en matière de sécurité. Cependant, le succès de tous nos efforts pour éliminer les drogues illicites ne dépend pas seulement de mesures d'application crédibles mais, en même temps, de la disponibilité d'autres sources de moyens de subsistance pour les agriculteurs et d'une

amélioration générale de l'environnement politique et social. L'Allemagne est prête à poursuivre sa contribution à cet égard dans l'intérêt du peuple de l'Afghanistan.

**M. Negroponte** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance aujourd'hui sur le problème pressant des stupéfiants d'Afghanistan. Je voudrais, moi aussi, m'associer à mes autres collègues pour exprimer ma reconnaissance, et la reconnaissance de ma délégation, à l'Ambassadeur de la Chine, M. Wang Yingfan, pour l'excellent travail qu'il a accompli ici pendant son mandat de Représentant permanent de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies. Ses sages conseils nous manqueront. Nous gardons de très bons souvenirs du travail que nous avons fait ensemble. Je voudrais aussi me joindre à mes collègues pour souhaiter la bienvenue à M. Heraldo Muñoz, du Chili, au moment où il assume les responsabilités de représentant de son pays auprès de l'Organisation des Nations Unies.

La récolte de pavot de 2003 en Afghanistan pourrait atteindre celle de 2002, qui a été une année record. La reprise de la culture de l'opium ne fait que dégrader encore plus les conditions de sécurité en Afghanistan et menacer les efforts de reconstruction. Le message que nous devons y voir est qu'il faut faire plus et mieux. Le produit du commerce des opiacées d'Afghanistan sert à corrompre les institutions, à financer le terrorisme et l'insurrection et à déstabiliser la région. Il contribue également à financer les syndicats du crime organisé qui se livrent au marché « gris » du trafic d'armes. En outre, le trafic d'opium contribue à répandre la toxicomanie et le VIH/sida dans toute la région, jusqu'à la Russie et l'Europe. Le déplacement des cultures du pavot à opium des terres arables de première qualité vers des zones plus éloignées, phénomène signalé dans l'enquête d'évaluation rapide sur l'opium d'avril 2003 de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, est une tendance alarmante. Cela montre que la production du pavot est repoussée vers des zones plus marginales. Cela démontre aussi la nécessité d'intégrer les programmes de lutte contre les stupéfiants à l'aide publique au développement ainsi que l'urgence d'un rétablissement de l'ordre public dans les zones rurales.

L'économie de l'opium ne peut être combattue séparément. L'application de l'interdiction de la culture du pavot doit être renforcée. Les agriculteurs ont

besoin d'options viables de rechange aux cultures illicites et toutes les zones rurales d'Afghanistan ont besoin d'obtenir des crédits. Cette lutte contre la production d'opium en Afghanistan doit également prendre en compte le trafic qui s'opère dans les États voisins.

Les efforts de lutte contre les stupéfiants seront plus fructueux dans le contexte de la réforme économique et démocratique, mais ils ne pourront aboutir tant que des conditions élémentaires de sécurité n'auront pas été établies en dehors de Kaboul et que la primauté du droit ne règnera pas dans ces régions. Les États-Unis sont résolus à aider l'Autorité afghane de transition à renforcer ses capacités afin de mieux gérer les programmes de lutte contre les stupéfiants et de réduire la culture et le trafic d'opium en les remplaçant par d'autres sources de revenus. Nous collaborons avec l'Autorité de transition à la mise en place d'une force de police nationale.

Mon gouvernement soutient le rôle moteur assumé par le Royaume-Uni dans la lutte contre les stupéfiants et par l'Allemagne pour la formation de la police et nous concrétisons ce soutien en versant plus de 60 millions de dollars pour le financement de ces actions. Mon gouvernement appuie également de nombreux projets mis sur pied par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Nous contribuons ainsi à divers programmes consacrés aux cultures de substitution, au traitement des toxicomanes et à la réduction des drogues et nous aidons au renforcement des capacités nationales afghanes dans le domaine de la prise de décisions relativement à la lutte antidrogue. En concertation avec le Gouvernement allemand, nous mettons actuellement en oeuvre un programme de 26 millions de dollars consacré aux secteurs judiciaire et de la police, qui comprend la fourniture de matériel et un programme de formation à la police afghane et la mise en place d'un système de badges d'identité et d'un réseau de communications pour la police. Nous nous préparons actuellement, avec nos collègues allemands, à étendre à la province la formation du personnel de police. En dehors de Kaboul, y compris dans les États voisins de l'Afghanistan, nous devons chercher de nouvelles façons d'unir nos forces grâce à une meilleure coordination, un meilleur échange d'informations, une action régionale et, lorsque les conditions le permettent, par des opérations combinées ou conjointes, comme nous l'avons fait à quelques occasions.

Les États-Unis appuient vigoureusement les efforts déployés en Afghanistan par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, ainsi que les propositions du Pacte de Paris présentées par son Directeur exécutif, M. Costa, à Paris, le mois dernier. Mon gouvernement est également déterminé à contribuer à la mise en place d'une police des frontières et travaille étroitement avec l'Allemagne et le reste de la communauté internationale afin de coordonner l'aide nécessaire à cette importante fonction. Nous fournissons du matériel de communications pour permettre à la police des frontières de prendre le relais des contingents actuels à l'aéroport international de Kaboul, à partir du 1er juin. Nous restons déterminés à collaborer avec les voisins du Pakistan et de l'Afghanistan en Asie centrale afin de renforcer leurs capacités juridiques et institutionnelles de lutte contre le trafic de stupéfiants, qui menace tout autant leur intégrité que celle de l'Afghanistan. Nous encourageons vigoureusement les membres du Conseil et les autres États Membres, en particulier les plus menacés par le trafic d'héroïne venant d'Afghanistan, à se joindre à la lutte contre ce fléau avant que son influence ne soit encore plus répandue.

Les États-Unis restent préoccupés par la recrudescence de la violence tant à Kaboul que dans les provinces, avec tout récemment l'attentat-suicide du 7 juin qui a fait quatre morts parmi le personnel allemand de la Force internationale d'assistance à la sécurité. Des éléments taliban et d'Al-Qaïda semblent maintenant viser des étrangers, militaires comme civils, plutôt que les forces de la coalition. Les forces de la coalition continuent de poursuivre ces éléments sur le terrain, pendant que l'armée nationale afghane et la police afghane sont en formation. L'armée nationale afghane a déployé certaines de ses unités déjà formées en conjonction avec les forces spéciales des États-Unis, notamment à Bamyan, avec d'excellents résultats. L'armée nationale afghane a également subi ses premières pertes sous les tirs adverses.

Nous avons aidé à mettre en place trois équipes provinciales de reconstruction à Gardez, Bamyan et Kunduz; huit autres sont en préparation, et nous envisageons davantage le cas échéant. Nous cherchons comment améliorer ces équipes et en renforcer les capacités. Les équipes provinciales de reconstruction ont à notre avis contribué notablement à stabiliser leur zone d'opération et nous travaillons avec d'autres pays à renforcer le nombre de ces équipes.

En ce qui concerne les élections nationales qui auront lieu en juin 2004, comme le prévoit l'Accord de Bonn, on nous a informé que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a commencé les préparatifs, avec la mise en place, notamment, de programmes d'information des électeurs et d'inscription sur les listes électorales. Toutefois, nous n'avons pas encore vu de plan officiel et de budget pour ce processus et il reste peu de temps. Nous comprenons que la Division de l'assistance électorale de l'ONU a proposé de financer les activités de la MANUA en la matière avec des contributions volontaires, le coût total étant estimé à plus de 100 millions de dollars. Les États-Unis exhortent tous les pays à accorder un soutien financier maximum au processus électoral en Afghanistan.

Nous notons avec préoccupation qu'il manque 181 millions de dollars au budget ordinaire de l'Autorité de transition afghane. Il est absolument essentiel que les donateurs fassent rapidement de nouvelles promesses de dons au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan, et trouvent des fonds supplémentaires pour combler ce déficit. Les États-Unis verseront bientôt 20 millions de dollars au Fonds d'affectation spéciale et envisageront éventuellement d'augmenter leurs contributions. Nous encourageons les autres pays membres qui sont en mesure de le faire à contribuer au Fonds d'affectation spéciale pour la reconstruction de l'Afghanistan le plus rapidement possible.

Enfin, si notre discussion d'aujourd'hui au Conseil est importante, ce sont en définitive les ressources que nous consacrons au règlement des graves problèmes que connaît l'Afghanistan qui peuvent faire évoluer les choses. Outre la dépense importante qu'ils ont faite pour l'Opération Liberté immuable, les États-Unis dépenseront plus d'un milliard de dollars cette année à la reconstruction et aux secours humanitaires et à l'aide budgétaire en Afghanistan. Nous invitons les membres du Conseil et les autres États Membres à contribuer eux aussi le plus rapidement possible à cette tâche par leur aide financière.

**M. Wang Yingfan** (Chine) (*parle en chinois*) : Je voudrais d'abord remercier la Mission russe d'avoir organisé cette séance publique. Je voudrais également remercier M. Guéhenno et M. Costa pour leurs exposés détaillés.

Nous sommes heureux de noter qu'avec l'appui et l'assistance de la communauté internationale, l'Administration intérimaire afghane, dirigée par le Président Karzai, déploie des efforts inlassables pour réaliser les objectifs fixés dans l'Accord de Bonn. L'Afghanistan se prépare à la tenue de la Loya Jirga constitutionnelle, prévue au mois d'octobre. Nous espérons que la nouvelle Constitution permettra de renforcer l'unité ethnique, la justice sociale, la primauté du droit et la stabilité nationale.

Aujourd'hui, la sécurité demeure une question préoccupante dans certaines régions d'Afghanistan, comme le montrent clairement les récents attentats-suicide contre la Force internationale d'assistance à la sécurité. La communauté internationale doit adopter des mesures pacifiques pour aider l'Administration intérimaire dans ses efforts visant à créer une armée et des forces de police, et à achever rapidement le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion.

Nous voudrions également exhorter les différentes parties en Afghanistan à faire preuve de bonne foi dans la recherche d'une réconciliation nationale et contribuer ainsi à la paix et à la reconstruction de leur pays.

Les drogues sont l'ennemi de toute la race humaine, et la question des drogues est étroitement liée à diverses formes de la criminalité transnationale organisée, telles que le terrorisme, le blanchiment d'argent et le trafic des êtres humains. Le problème des drogues en Afghanistan affecte sérieusement la stabilité du pays et son développement économique, et il est devenu un facteur de plus en plus déstabilisant dans la région. Réduire la production de drogues et prendre des mesures énergiques contre le trafic de drogues, ce sont là des objectifs communs pour l'Afghanistan et d'autres pays de la région, ainsi que pour toute la communauté internationale.

Le Gouvernement chinois apprécie les mesures adoptées par l'Administration intérimaire visant à mettre fin au problème des drogues et le rôle positif joué à cet égard par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, l'Office contre la drogue et le crime, le Royaume-Uni et la France.

Nous sommes en faveur de mesures à prendre en temps utile et visant à élaborer une stratégie internationale contre la menace des drogues d'Afghanistan et à promouvoir la coopération

internationale dans des domaines connexes, sous la direction de l'ONU. Pour assécher la source des drogues et régler efficacement le problème des drogues, il faudrait s'efforcer de développer des cultures de substitution et améliorer l'environnement économique et social dans les campagnes, afin que les fermiers puissent vivre par des moyens légaux et se libérer de leur dépendance de la production de drogues. La communauté internationale devrait accroître sa contribution et son financement afin d'aider l'Administration intérimaire dans l'élaboration de politiques.

Au cours de la récente visite du Vice-Président Shaharani en Chine, les deux parties ont signé un certain nombre d'accords, dont l'un porte sur la coopération économique et technique. Nous accélérons maintenant la construction du projet d'irrigation de Parwan et celui d'un hôpital public à Kaboul. La Chine continuera de coopérer avec les différentes parties et travaillera avec elles pour la paix et la reconstruction en Afghanistan.

Pour terminer, je voudrais une fois encore remercier le Président et les collègues du Conseil pour les propos aimables et encourageants qu'ils m'ont adressés.

**M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) :**

Je voudrais d'abord remercier l'Ambassadeur Wang. Il a été une voix pleine d'inspiration au Conseil. Sa sagesse, son attitude toujours constructive, sa tolérance et son amabilité manqueront à tous les membres du Conseil. Je lui souhaite plein succès alors qu'il aborde une nouvelle mission au service de son grand pays. Je suis sûr que son autorité, qui a le pouvoir d'inspirer, sera un facteur positif dans ses nouvelles tâches.

Je voudrais également exprimer à l'Ambassadeur Muñoz, du Chili, une très chaleureuse bienvenue. J'attends de travailler étroitement avec lui, tout comme je l'ai fait avec son prédécesseur.

Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué cet important débat pour discuter des moyens de renforcer la paix et la sécurité en Afghanistan et surtout d'avoir donné l'occasion au Conseil de sécurité de traiter du combat contre la production et le trafic des drogues illicites en Afghanistan. Je m'associe aux précédents orateurs pour remercier M. Guéhenno et M. Costa pour leurs exposés remarquables et très complets, présentés au Conseil.

L'Afghanistan a suscité au cours des dernières années la préoccupation de la communauté internationale depuis qu'il est devenu un centre de réseaux terroristes internationaux et l'une des plus grandes sources de drogues dans le monde – deux fléaux que la communauté internationale a identifiés comme constituant de graves menaces à la paix et à la sécurité internationales.

L'Accord de Bonn, signé en décembre 2001 par les représentants de plusieurs factions et groupes politiques anti-Taliban, fixe le cadre du maintien de la paix internationale, de l'instauration de la paix et de la sécurité, de la reconstruction du pays, de la protection et de la promotion des droits humains fondamentaux, de la démilitarisation et de l'intégration sociale.

Comme l'a souligné M. Brahimi le 6 mai lors de son dernier exposé au Conseil, l'Afghanistan est encore loin de satisfaire aux conditions permettant l'application intégrale de l'Accord de Bonn. La sécurité demeure le problème le plus grave et elle doit s'améliorer pour permettre l'instauration de la primauté du droit, promouvoir les efforts de reconstruction et faciliter la réussite du processus politique complexe, y compris l'élaboration d'une nouvelle Constitution et la tenue d'élections libres et justes.

Il faut louer sans réserve le travail accompli et les efforts entrepris par le Royaume-Uni, les États-Unis et l'Allemagne, en tant que pays jouant un rôle clef, pour aider les autorités afghanes à appliquer l'Accord de Bonn. L'assistance de la communauté internationale, si elle était intégrée dans un contexte plus large de reconstruction aux fins du développement et d'une meilleure coopération entre l'Afghanistan et ses voisins, permettrait à l'Administration intérimaire afghane de mieux neutraliser la menace posée par les derniers Taliban, la production illicite et le trafic de drogues en provenance de l'Afghanistan.

La production de drogues illicites en Afghanistan est une question extrêmement délicate et préoccupante pour la communauté internationale. Le programme de substitution à la culture du pavot, administré par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et par le Conseil national de sécurité afghan, peut constituer une stratégie cohérente mais il ne donnera lieu à des résultats que lorsque la sécurité sera assurée et que la situation économique se sera stabilisée.

Nous estimons que ce programme devrait être renforcé par l'application de mesures figurant dans le récent plan du Président Karzai, en particulier la promotion d'autres moyens de subsistance et de nouvelles perspectives professionnelles en faveur de la population rurale afghane; l'assistance à l'Administration intérimaire afghane dans la mise en oeuvre de l'interdiction, datant de janvier 2002, de la culture du pavot à opium, de la production et de la fabrication illicites ainsi que du trafic de drogues; l'identification et la neutralisation du réseau entier de groupes criminels transfrontaliers impliqués dans l'offre et la vente de drogues en provenance de l'Afghanistan, y compris la prévention du blanchiment d'argent lié aux drogues; et des mesures effectives visant à réduire la demande et le trafic de ces drogues illicites dans les pays de destination.

Il est essentiel de prêter assistance à la lutte contre la culture de l'opium et le trafic illicite des drogues, non seulement pour l'Afghanistan lui-même, mais aussi pour la région de l'Asie centrale tout entière. Toute augmentation de la production d'opium en Afghanistan continue d'avoir un effet très préjudiciable sur l'économie et le développement des pays voisins, qui sont désormais les principales routes de transit du trafic illicite. Même s'il ne s'agit que de routes de transit, ces pays deviennent de plus en plus des marchés de consommation, ce qui a des conséquences socio-économiques dévastatrices et constitue une menace à la sécurité de l'ensemble de la région.

C'est pourquoi nous pensons que les pays chefs de file, ainsi que le reste de la communauté internationale, devraient renforcer leur aide aux efforts de contrôle des drogues fournis par les autorités transitoires de l'Afghanistan, notamment s'agissant de mettre en place et de consolider des institutions afghanes chargées du contrôle des drogues et du respect de la loi, d'encourager la création d'un cadre judiciaire et d'institutions conformes aux conventions internationales et d'améliorer la coopération transfrontalière régionale. La production et le trafic des drogues illicites en Afghanistan représentent un défi mondial. L'Administration intérimaire afghane ne pourra réussir que si la communauté internationale continue de lui fournir un appui en faveur du développement durable et de la sécurité à long terme du pays.

Je voudrais réaffirmer la ferme conviction de mon pays que la paix et la sécurité ne seront possibles en Afghanistan que lorsque la communauté internationale sera parvenue à réduire de manière significative le développement de la culture de l'opium, ce qui en fait l'objectif fondamental de la guerre qu'il reste encore à pleinement contrôler dans ce pays. À cet égard et en guise de conclusion, je voudrais indiquer que ma délégation appuie pleinement la déclaration présidentielle qui sera publiée à l'issue de la présente réunion du Conseil de sécurité concernant le problème des drogues en Afghanistan.

**M. Khalid** (Pakistan) (*parle en anglais*) : Avant de commencer, je voudrais me joindre aux orateurs précédents et transmettre les meilleurs voeux de ma délégation à l'Ambassadeur Wang Yingfan, en ajoutant que sa présence à cette table nous manquera beaucoup. Nous voudrions également souhaiter une très chaleureuse bienvenue au nouveau Représentant permanent du Chili, l'Ambassadeur Muñoz.

Nous voudrions vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sur l'Afghanistan, qui met un accent tout particulier sur le problème des drogues illicites. À ce titre, je voudrais également remercier MM. Guéhenno et Costa pour leurs exposés.

L'Afghanistan est aujourd'hui l'une des principales sources d'opium dans le monde. C'est également l'un des principaux points d'origine d'une grande partie de la morphine, de l'héroïne et du haschisch illicites, disponibles dans la rue. C'est pourquoi le problème des drogues n'est pas simplement un problème afghan; c'est également un grave problème pour les voisins de l'Afghanistan et pour les régions situées au-delà.

Au fil des ans, dans un environnement caractérisé par le conflit et l'anarchie, l'Afghanistan est devenu une plaque tournante pour les drogues. Bien que la production d'opium en Afghanistan ait pratiquement disparu en l'an 2000, elle a depuis augmenté de manière significative. L'an passé, la production d'opium s'est élevée à 3 400 tonnes. Les évaluations pour cette année projettent pratiquement le même niveau de production, sinon plus. L'équivalent d'une zone d'une superficie totale de 74 000 hectares est consacrée à la culture de l'opium.

Le problème des drogues illicites en Afghanistan est un problème transversal qui affecte non seulement

les efforts d'assistance et de reconstruction du pays, mais qui est également exacerbé par le manque général de sécurité et l'anarchie qui règnent dans le pays. L'Afghan moyen continue de vivre dans la crainte des individus armés, qu'il s'agisse de simples brigands ou de puissants seigneurs de la guerre. Les combats entre factions et entre ethnies et les guerres intestines font une énorme tache sur le paysage. Il faut ajouter à cela les activités des Taliban et des autres éléments rebelles qui ont récemment pris pour cibles non seulement les forces de la coalition et le personnel de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS), mais aussi le personnel humanitaire international, notamment le personnel de déminage et des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Le Pakistan condamne sans équivoque de tels actes, ainsi que les tentatives visant à saper l'autorité du Président Karzai. La semaine dernière encore, le Président Musharraf a, à nouveau, indiqué très clairement que les Taliban n'étaient d'aucun bénéfice pour l'Afghanistan ni pour le Pakistan.

Aux yeux du Pakistan, le Gouvernement du Président Karzai est la seule autorité légitime et, par conséquent, seuls ses ordres, et non ceux de prétendus commandants, devraient avoir force de loi sur l'ensemble du pays. Tant que l'autorité de l'Administration intérimaire afghane ne sera pas étendue à la totalité du territoire, l'anarchie et les menaces à la sécurité se poursuivront. Le manque de sécurité et d'ordre est le principal catalyseur de la production et du trafic illicites des drogues. Ces activités sont nourries par la pauvreté abjecte et l'absence de tout autre moyen de subsistance. Elles sont perpétuées et protégées par des chefs influents qui défient les décrets du gouvernement central et ignorent l'interdiction de la culture du pavot. Tant que le commerce des drogues prospérera, les perspectives de paix et de stabilité en Afghanistan, ainsi que ses chances de redressement et de reconstruction, seront bien faibles.

Le problème de la drogue en Afghanistan a également des implications graves pour ses voisins, notamment le Pakistan. Avant que n'éclate le conflit en Afghanistan, le nombre des toxicomanes au Pakistan était négligeable; aujourd'hui ils sont presque 3,5 millions. Et ce, en dépit du fait que le Pakistan a pris des mesures fermes et efficaces concernant la production des drogues de son côté de la frontière. Le Pakistan n'est plus un pays producteur de pavot; sa

production de pavot, qui s'élevait à 800 tonnes au début des années 90, est désormais quasiment nulle. Pourtant, le trafic illicite des stupéfiants en provenance d'Afghanistan perdure. L'an passé, la police pakistanaise a saisi 2 700 kilogrammes d'opium, 6 800 kilogrammes de morphine, 5 900 kilogrammes d'héroïne et 85 000 kilogrammes de haschisch, soit 67 % en volume de l'ensemble des drogues saisies dans la région entourant l'Afghanistan. Malheureusement, le flux de stupéfiants s'est encore accru cette année. Dans un seul raid, nos autorités ont intercepté 1 350 kilogrammes d'héroïne.

Le problème de la production et du commerce illicites des stupéfiants en provenance de l'Afghanistan est de plus en plus aigu. À notre avis, il est indispensable d'adopter une approche globale et coordonnée, non seulement pour interdire le trafic illicite des drogues, mais aussi pour s'attaquer à leur point d'origine. Le Pakistan se félicite du décret publié par le Président Karzai le 17 janvier 2003 interdisant la production d'opium et demandant à la communauté internationale de fournir toute l'aide possible au Gouvernement afghan pour l'aider à mettre en oeuvre sa stratégie nationale de contrôle des drogues, qui vise à éliminer la production de drogues d'ici à l'année 2013. Nous appuyons également le rôle de chef de file que jouent respectivement le Royaume-Uni et l'Allemagne en aidant le renforcement des capacités afghanes dans la lutte contre les stupéfiants et le maintien de l'ordre public. Le Pakistan a également pris part à la Conférence ministérielle sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, qui s'est tenue le mois dernier à Paris, et appuie ses conclusions comme une nouvelle étape importante dans l'élaboration d'une approche globale à l'égard du problème de la drogue en Afghanistan.

Toutefois, une telle approche globale doit commencer par l'adoption en Afghanistan de mesures efficaces. Celles-ci comprennent le renforcement du maintien de l'ordre public et l'extension de l'autorité de l'État à l'ensemble du pays, tout particulièrement aux postes de contrôle des frontières et des douanes. En même temps, il faut également détourner les agriculteurs afghans de la culture du pavot. Ceci nécessitera la fourniture d'une assistance immédiate pour trouver des cultures de remplacement et d'un soutien financier aux agriculteurs afghans touchés et aux ouvriers sans terre. Les stratégies de lutte contre la production de l'opium doivent être intégrées à des

programmes de relèvement nationaux et s'inscrire dans le cadre des stratégies de développement rural, en accordant la priorité aux régions principales qui pratiquent la culture du pavot à opium, en particulier le sud-est de l'Afghanistan.

Le Pakistan, de par le succès qu'il a obtenu à contenir la production de l'opium en offrant de nouveaux moyens de subsistance aux agriculteurs et en interdisant la production de la drogue, est disposé à travailler avec la communauté internationale pour aider le Gouvernement afghan à atteindre ses objectifs en matière de lutte contre les stupéfiants. Le cadre le plus propice au renforcement de la coopération nationale dans la lutte contre les stupéfiants demeure le cadre mis en place par le mécanisme « six plus deux », qui a fait ses preuves, tout au moins dans le domaine de la coopération régionale en matière de lutte contre les stupéfiants.

Néanmoins, aucun mécanisme de lutte contre les stupéfiants ne saurait être efficace si un appui international constant n'est pas apporté aux pays voisins. Les États voisins, dont le Pakistan, sont en première ligne dans la guerre contre la drogue et souffrent de ses conséquences. Ce sont eux qui, après l'Afghanistan, ont plus besoin d'assistance pour lutter contre la drogue, en particulier pour le renforcement de leurs capacités en matière de maintien de l'ordre public. Une approche coordonnée fondée sur le partage des informations – associant les autorités afghanes, les États voisins et les forces de la coalition – peut permettre d'avancer efficacement sur la voie du démantèlement des laboratoires de drogue illégaux et de la destruction des stocks de stupéfiants.

Nonobstant l'utilité des méthodes d'interdiction, le problème de la fabrication des drogues illicites ne peut être efficacement réglé qu'en empêchant le détournement des précurseurs chimiques utilisés dans la fabrication des drogues – en particulier l'anhydride acétique – vers les laboratoires illicites afghans. Le meilleur moyen est de remonter le parcours des précurseurs jusque dans leurs pays d'origine et de les éliminer à la source. Pour ce faire, les pays qui produisent ces produits chimiques ont une responsabilité particulière de prévenir leur flux. Sans ces précurseurs, il n'y aurait ni héroïne ni morphine illicites.

Aucune mesure de lutte contre la menace des drogues ne saurait être efficace si elle ne s'attaque pas

tant à la demande qu'à l'offre du commerce illicite de stupéfiants. Réduire l'offre des drogues doit aller de pair avec la réduction de la demande. En démantelant les réseaux qui se livrent à la contrebande des drogues illicites, il faut également accorder une attention particulière au repérage de ses sources de financement et poursuivre celles-ci en justice. Les stratégies de réduction de la demande doivent être définies non seulement pour l'Afghanistan et les États de transit, mais aussi pour les pays de destination. Le prix de la drogue dans les rues afghanes ou dans les États voisins est dérisoire comparativement à celui demandé dans les États de destination. À moins que des mesures coercitives énergiques ne soient prises – non seulement contre les fournisseurs, mais également contre les toxicomanes et les financiers des drogues illicites dans les États de destination – le problème de la drogue ne disparaîtra pas.

Je voudrais terminer en apportant une fois encore un appui ferme aux promesses faites par le Président Karzaï, à savoir qu'il va éliminer la production de drogues illicites et assurer pleinement le contrôle du trafic et de la consommation de drogues en Afghanistan. C'est dans l'intérêt de chacun de nous d'oeuvrer ensemble pour aider l'Afghanistan dans cette entreprise. Nous attendons le jour où l'Afghanistan sera débarrassé des drogues et où ses voisins, notamment le Pakistan, seront également à l'abri de ce fléau.

**Le Président** (*parle en russe*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Le succès de la refonte historique de la société afghane représente aujourd'hui un défi fondamental pour l'ONU. Des progrès importants ont déjà été enregistrés. En vertu de l'Accord de Bonn, le retour à la normale se fait progressivement en Afghanistan et les institutions étatiques nationales se renforcent. Dire cependant que le processus de paix est achevé est à l'évidence prématuré. Nous avons tous été témoins des difficultés auxquelles se heurte l'Administration intérimaire de l'Afghanistan pour surmonter le legs du passé. Les actes terroristes perpétrés contre la Force internationale d'assistance à la sécurité et les forces de la coalition sont la preuve manifeste du danger de la réapparition des Taliban et d'autres éléments extrémistes.

Il est nécessaire de continuer à apporter une assistance multilatérale au Gouvernement central afghan pour renforcer sa capacité de gouverner le pays en toute indépendance. Nous sommes convaincus que nous devons appuyer les forces afghanes qui ont fait leurs preuves comme combattants farouches contre le régime des Taliban et contre le réseau terroriste d'Al-Qaida. Il importe également d'empêcher toute ingérence dans les affaires intérieures de l'Afghanistan, notamment en élaborant des mesures spécifiques pour la mise en oeuvre pratique de la Déclaration sur les relations de bon voisinage, adoptée à Kaboul en décembre 2002.

Le Conseil de sécurité suit régulièrement la situation en Afghanistan. Nous avons déjà débattu des questions liées à la sécurité, à la réforme politique et à l'aide économique. Il importe d'engager un débat ciblé sur les problèmes afghans. La Russie a proposé aujourd'hui d'axer le débat sur le défi qui consiste à lutter contre la menace que représente la drogue afghane.

La Russie se situe au carrefour historique des routes du commerce mondial qui coïncident à présent aux voies empruntées par le trafic mondial de drogues. Du fait de sa situation géographique, des tentatives ont été faites pour utiliser notre pays comme un pont de transit pour la contrebande des drogues afghanes. C'est en particulier vrai dans le cas de l'héroïne provenant d'Afghanistan, qui se propage davantage, non seulement en Russie et dans l'ensemble de l'Europe, mais aussi en Amérique du Nord, au Japon et en Australie.

Ainsi faut-il élaborer une approche globale de lutte contre la menace que représente la drogue afghane. Nous avons besoin d'une stratégie de lutte internationale efficace et globale, grâce à laquelle les mesures prises en Afghanistan seront complétées organiquement par les efforts déployés autour et au-delà de l'Afghanistan.

Nous nous félicitons vivement du travail accompli par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime et des efforts déployés par les pays donateurs pour donner suite aux décisions prises à la Conférence de Genève consacrée à l'Afghanistan, tenue en avril 2002, pour résoudre le problème de la drogue dans ce pays. La Russie appuie les mesures adoptées dans ce contexte pour mettre en place des instances de lutte contre les stupéfiants en Afghanistan,

renforcer leur potentiel et les capacités des organes chargés du maintien de l'ordre public et développer des économies de substitution. Nous prenons note également de la contribution faite par les pays pilotes dans ces domaines : le Royaume-Uni dans la lutte contre les stupéfiants, l'Allemagne en matière de formation de la police et l'Italie dans le domaine de la justice pénale.

Il est clair cependant que les efforts en cours restent insuffisants. Nous devons en particulier procéder à la recherche systématique et à la destruction en Afghanistan des caches de stupéfiants et des laboratoires clandestins illégaux. Il faut accorder une plus grande attention à l'interception des passeurs de drogue. Nous constatons une fois encore le lien inéluctable existant entre la lutte contre les stupéfiants et l'instauration de la sécurité et de l'ordre public en Afghanistan. Nous espérons que cette question sera sérieusement prise en compte par les équipes de reconstruction au niveau des provinces.

Conscients de la gravité actuelle de la situation, les pays voisins de l'Afghanistan doivent prendre des mesures supplémentaires et même extraordinaires pour renforcer les capacités de lutte contre les stupéfiants à leurs frontières. La mise en place de cordons de sécurité de la lutte contre les stupéfiants – premièrement le long de la frontière afghane et puis le long de celle de ses voisins – aiderait considérablement à renforcer l'efficacité des efforts visant à interrompre le flux des opiacés afghans vers des marchés importants. La Russie est activement en contact dans ce domaine avec les institutions des Nations Unies et les pays de la région. Une grande partie des contributions volontaires annuelles de la Russie au Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues (PNUCID) est justement utilisée à cette fin. Suite à la mise en oeuvre, sous ses auspices, d'un projet en 2000 et 2001 visant à aider une équipe du service douanier fédéral russe au Tadjikistan, les saisies ont été multipliées par neuf à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan. L'année dernière, les douaniers russes ont saisi plus de 4 tonnes de drogues, dont 2,3 tonnes d'héroïne. Depuis le début de l'année, nous avons saisi 2 tonnes de drogues, dont 1,2 tonne d'héroïne.

La coopération en matière de lutte contre les stupéfiants est de plus en plus efficace grâce aux agences de la Communauté d'États indépendants, de l'Organisation du Traité de sécurité collective et de

l'Organisation de Shanghai pour la coopération, au sein desquelles des mécanismes particuliers et des structures spéciales ont été mis en place.

Le problème de la menace des drogues en Afghanistan ne se limite pas aux marchés régionaux. Il a des répercussions sur les domaines essentiels de la sécurité de la communauté internationale tout entière. Le trafic illicite des drogues afghanes est un phénomène véritablement mondial qui est, à juste titre, considéré comme une menace nouvelle. La menace de la drogue est étroitement liée au blanchiment de l'argent. Elle alimente la criminalité organisée et offre des ressources financières aux auteurs d'actes terroristes. Il est donc légitime de parler d'une nouvelle menace : le narcoterrorisme.

Dans ces conditions, il est indispensable d'augmenter la coopération multilatérale pour renforcer les frontières, les douanes et les agences d'application de la loi des pays qui se trouvent le long des routes suivies par les drogues afghanes. Il importe absolument de mettre en oeuvre les mesures adoptées dans le document ministériel de la Commission des stupéfiants de l'Organisation des Nations Unies et dans le Pacte de Paris. Il est dans l'intérêt de toute la communauté internationale d'identifier et de neutraliser tous les groupes criminels internationaux qui fournissent et commercialisent les drogues afghanes. Il importe notamment de prendre des mesures pour contrecarrer le blanchiment des revenus provenant des stupéfiants.

Des mesures concrètes doivent être prises pour interrompre les livraisons en Afghanistan de produits servant à la production d'héroïne. C'est aussi un facteur externe, et non pas interne, de la menace constituée par la drogue afghane. Il incombe aux gouvernements étrangers de déployer des efforts pour réduire la demande de drogues, notamment des mesures préventives, le traitement et la réhabilitation des toxicomanes. Nous espérons que le débat multilatéral d'aujourd'hui permettra au Conseil de sécurité de prendre une décision visant à conjuguer, sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies, les efforts de tous les États intéressés, des institutions financières internationales et d'autres organisations, afin d'adopter dans la pratique une démarche multilatérale, globale de lutte contre les drogues afghanes, pour jeter les bases de la stabilité politique, sociale et économique en Afghanistan et pour renforcer la sécurité dans la région.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de l'Afghanistan.

**M. Farhâdi** (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous exprimer notre gratitude, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance publique. Votre grande expérience et vos vastes connaissances de l'Afghanistan et du problème afghan seront très utiles pour conduire ce débat et pour rédiger et approuver la déclaration présidentielle qui sera faite à la fin de la présente séance.

Ce débat permettra au Conseil de sécurité et aux autres Membres de l'ONU d'exprimer leurs vues sur le sujet. En outre, un débat public est l'occasion d'évaluer et de mesurer l'évolution politico-économique du pays et la mise en oeuvre des résolutions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies. Les vues exprimées par les États Membres pourraient aussi s'appliquer à la formulation de nouvelles stratégies et politiques pour promouvoir et consolider la paix et la stabilité en Afghanistan et dans la région.

Le mois dernier, le 6 mai 2003, le Représentant spécial du Secrétaire général pour l'Afghanistan, l'Ambassadeur Brahimi, a présenté un rapport détaillé sur la situation en Afghanistan. Je suis particulièrement reconnaissant au Secrétaire général adjoint aux opérations de maintien de la paix, M. Jean-Marie Guéhenno, pour l'exposé qu'il a fait aujourd'hui. Je remercie également M. Antonio Maria Costa, Directeur exécutif de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC). Leurs déclarations ont été très intéressantes et essentielles. Le mois dernier, M. Brahimi a parlé de la poursuite de la mise en oeuvre de l'Accord de Bonn par l'Administration intérimaire de l'Afghanistan et des défis auxquels est confronté le Gouvernement dans l'exercice de ses fonctions. Étant donné qu'il a fait un exposé exhaustif, qui a abordé une multitude de questions, nous allons nous attacher à certains aspects des événements survenus en Afghanistan entre le dernier exposé et celui d'aujourd'hui. Nous aimerions souligner certains problèmes majeurs qui méritent l'attention soutenue de la communauté internationale.

Je mentionnerai tout d'abord le relèvement et la reconstruction et leurs conséquences pour la paix et la sécurité. Dans sa résolution sur l'Afghanistan du 6 décembre 2002 (A/RES/57/113 A-B), l'Assemblée

générale des Nations Unies avait souligné le lien entre la reconstruction et la consolidation de la paix. Aux termes du quatorzième alinéa du préambule de la partie A de la résolution, l'Assemblée générale a reconnu que la communauté internationale devait continuer à prendre des engagements fermes en faveur des programmes de relèvement et de reconstruction, et noté que des progrès visibles dans ce domaine pouvaient renforcer l'autorité du Gouvernement central et contribuer dans une large mesure aux processus de paix. Au seizième alinéa du préambule de la partie B de la même résolution, l'Assemblée générale notait clairement que le relèvement économique et la reconstruction de l'Afghanistan ainsi que la sécurité et l'amélioration des conditions de vie du peuple afghan sont étroitement liés.

En outre, au paragraphe 7 de son rapport (S/2002/737) daté du 11 juillet 2002 sur le renforcement de la sécurité en Afghanistan, le Secrétaire général de l'ONU a, à juste titre, évoqué les graves conséquences des ressources limitées sur les efforts déployés par le Gouvernement de transition pour asseoir son autorité :

« Les efforts qu'a faits l'Administration intérimaire pour étendre son influence et son contrôle ont avant tout été entravés par le niveau très limité des ressources à sa disposition. Cette restriction a affecté son aptitude à fournir des services, à reconstruire les routes, à créer des emplois ».

De même, au paragraphe 70 de son rapport daté du 18 mars 2003 (A/57/762-S/2003/333), le Secrétaire général rappelle à juste titre l'importance de la reconstruction du pays :

« Trop nombreux en effet sont les Afghans qui déplorent la lenteur de la reconstruction et du développement économique, et attendent avec impatience le "dividende de la paix". »

Nous sommes fermement convaincus que la consolidation de la paix, de la sécurité et de la stabilité dépend en grande partie de l'engagement continu manifesté par la communauté internationale pour fournir l'assistance nécessaire au relèvement et à la reconstruction de l'infrastructure sociale et économique de l'Afghanistan. Il est bon de mentionner ici, devant le Conseil, les deux grandes leçons apprises au cours des 18 derniers mois écoulés depuis la mise en place du nouveau Gouvernement afghan.

Premièrement, il est impératif que la communauté internationale canalise son aide par l'entremise du budget de développement national de l'Autorité intérimaire afghane et s'attache à renforcer les capacités du Gouvernement afghan. On pourrait créer un mécanisme pertinent de contrôle des dépenses.

Deuxièmement, des ressources supplémentaires sont nécessaires, au-delà des annonces de contributions faites à Tokyo en janvier 2002. Compte tenu du volume des destructions provoquées par 23 ans de conflit, et sur la base de l'évaluation approfondie faite par le Gouvernement afghan, le Président Karzai, au cours de la visite officielle qu'il a récemment effectuée au Royaume-Uni, a renouvelé sa prière d'obtenir 15 milliards de dollars supplémentaires pour la reconstruction de l'Afghanistan. À cet égard, une nouvelle conférence de contributions devrait être envisagée.

Pour ce qui est du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion, le Gouvernement afghan estime qu'un programme effectif de désarmement, de démobilisation et de réinsertion est un élément essentiel de la consolidation à long terme de la paix et de la prévention des conflits en Afghanistan. C'est fort de cette conviction que l'Afghanistan a assisté à la deuxième Conférence de Tokyo, organisé par le Gouvernement japonais le 22 février 2003, afin de mobiliser l'appui international au processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des anciens combattants. À cet égard, nous allons lancer d'ici à la fin du mois le processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion conformément au calendrier et au plan approprié. Le Ministère afghan de la défense et d'autres ministères concernés déploient des efforts importants en la matière.

Il est clair que le désarmement doit s'accompagner de la collecte d'armes et de munitions; que la démobilisation implique la séparation entre les combattants et, d'autre part, le service militaire ou les forces armées. Contrairement au désarmement et à la démobilisation, qui peuvent être soumis à des échéances, la réinsertion est un processus, et à ce titre, elle exige un programme de réinsertion durable englobant l'intégration économique et sociale à long terme des anciens combattants dans leurs communautés en tant que citoyens productifs et honnêtes. La création viable d'un développement et d'une croissance économiques, la mise en place de projets

rémunérateurs, la fourniture de programmes de formation et d'enseignement et la réaction à l'impact psychosocial de la guerre, tout cela devrait être intégré à ce programme. Il faudra donc lancer de grands projets, tels que la reconstruction des grandes routes, qui fourniront des emplois. Il faudra également construire ou reconstruire de grandes installations, telles que des usines textiles et des cimenteries. Toutefois, si le désarmement, la démobilisation et la réinsertion doivent être un processus intégré, il ne peut y avoir de lacunes ni de retards qui résulteraient d'un financement lent à venir. Le succès du désarmement, de la démobilisation et de la réinsertion a des conséquences importantes pour la sécurité du pays. Fondamentalement, ce processus dépend de la croissance économique et de la création d'emplois. Les anciens combattants doivent être en mesure de gagner leur vie par des moyens légitimes.

Nous voudrions saisir cette occasion pour exprimer la gratitude du Gouvernement afghan au Gouvernement du Japon, pays chef de file, pour sa contribution généreuse au financement du processus de désarmement, de démobilisation et de réinsertion en Afghanistan.

Pour ce qui est des stupéfiants, sujet principal du débat d'aujourd'hui, la culture du pavot et la production et le trafic illicite des drogues restent une des principales préoccupations nationales. L'économie fondée sur l'opium s'est développée en Afghanistan à la suite de la dégradation de l'infrastructure agricole et économique résultant de plus de 23 années de guerre. Il existe une ferme volonté politique d'éliminer la culture du pavot en Afghanistan. À ce titre, le Gouvernement afghan a publié deux décrets interdisant la culture, la production, le trafic et la consommation de stupéfiants. Cependant, le succès pratique de l'application de ces décrets dépend dans une grande mesure de l'aptitude à faire respecter la loi de manière crédible et de l'accessibilité d'autres sources de subsistance pour les agriculteurs. Il est indispensable, pour toute stratégie de contrôle des drogues, d'aider les institutions centrales de l'Afghanistan à mettre en place et à consolider un contrôle effectif du Gouvernement sur les zones de production d'opium. De même, d'autres initiatives devraient viser à restaurer une économie rurale durable, non seulement pour les propriétaires terriens, mais aussi pour les travailleurs saisonniers et la main-d'oeuvre participant à l'économie fondée sur l'opium. Nous avons le sentiment que l'on s'intéresse

beaucoup à la culture du pavot en Afghanistan. Il est de la plus grande importance de s'intéresser à la culture de quelques autres récoltes possibles ayant de la valeur sur le marché international.

À ce titre, le Gouvernement afghan a mis au point la stratégie nationale afghane de contrôle des drogues. Cette stratégie porte sur des programmes de modes de subsistance différents, le renforcement des capacités des forces de l'ordre et l'amélioration de la législation nationale. Mon gouvernement, avec l'appui de la communauté internationale, est déterminé à éliminer la production d'opium en mettant en oeuvre d'ici à 2013 la stratégie nationale à long terme de contrôle des drogues.

Nous remercions le Gouvernement du Royaume-Uni qui, en tant que pays chef de file, travaille en collaboration étroite avec les autorités afghanes, les donateurs et l'ONU pour intégrer les activités antidrogue menées au niveau des provinces et pour identifier des programmes de modes de subsistance différents et des projets d'infrastructure à effet rapide et à long terme.

Nous voudrions également remercier la France d'avoir convoqué la Conférence sur les routes de la drogue de l'Asie centrale à l'Europe, qui s'est tenue à Paris les 21 et 22 mai. Nous nous sommes engagés à coopérer étroitement avec tous les efforts régionaux et internationaux menés pour lutter contre la culture, la production, le trafic et la consommation de drogues illicites. Les autorités afghanes se félicitent de la décision prise par le Groupe des Huit d'aider l'Afghanistan dans l'effort qu'il déploie pour lutter contre la culture et le trafic de l'opium.

Le 18 mai 2003, dans le but de renforcer et de consolider les structures de l'État afghan et d'améliorer les systèmes financiers et administratifs du pays, le Conseil national de sécurité de l'Afghanistan s'est réuni et a pris un certain nombre de décisions importantes en présence des gouverneurs des provinces qui génèrent des revenus douaniers. Au titre de l'article 2 du texte final, tous les revenus issus des provinces doivent être déposés au trésor central. Cet effort que fait le Gouvernement pour centraliser la collecte des impôts a été bien accueilli par la population afghane et par les gouverneurs provinciaux et a donné des résultats tangibles.

Le travail progresse sur la nouvelle Constitution, à la rédaction de laquelle le Gouvernement est toujours

attelé. Le travail sur la constitution est entré dans une nouvelle phase, celle de la consultation publique. Le processus prendra une cinquantaine de jours, avec l'aide de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) et de la Commission de réforme constitutionnelle. Le premier bureau de la Commission vient d'être ouvert à Kandahar et des bureaux locaux seront également ouverts à Kunduz, Mazar-e Charif, Bamyán, Herat, Gardez et Jalalabad. La tâche principale de ces bureaux sera de jeter les fondements d'un débat public sur la nouvelle constitution afghane, qui sera l'occasion, pour tous les Afghans, quels que soient leur origine ethnique, leur langue, leur sexe, leur appartenance religieuse ou leur affiliation politique, de s'exprimer librement et ouvertement et de donner un avis sur ce qui deviendra la constitution de l'Afghanistan.

Je tiens à exprimer notre sincère gratitude à l'ONU, aux États-Unis d'Amérique, à tous les pays membres de la Force internationale d'assistance à la sécurité (FIAS) – en particulier les nations chefs de file : le Royaume-Uni, la Turquie, l'Allemagne et les Pays-Bas – et aux forces de la coalition antiterroriste, du travail remarquable qu'ils ont fait pour aider les Afghans à créer des conditions plus stables et plus pacifiques dans le pays suite à la chute d'Al-Qaida et des forces taliban en 2001. Nous nous félicitons de la décision de l'OTAN de fournir un commandement et une assistance logistique accrue à la FIAS en Afghanistan, sous mandat de l'ONU à partir d'août 2003.

L'Afghanistan appuie et salue la mise en place des équipes provinciales de reconstruction. Cette initiative sert grandement la cause de la sécurité et le développement des différentes parties du pays.

L'Afghanistan approuve et appuie la déclaration élaborée par le Président du Conseil de sécurité et aimerait souligner l'accent mis par celle-ci sur la

nécessité continue d'un appui politique et financier de la communauté internationale à l'Afghanistan et sur l'appel lancé aux donateurs pour qu'ils tiennent les engagements qu'ils ont pris.

Enfin et surtout, je tiens, au nom du Gouvernement et du peuple afghans, à adresser nos sincères condoléances au Gouvernement et au peuple allemands à l'occasion de la mort en Afghanistan de certains de leurs ressortissants, membres de la FIAS. La lâcheté de cet attentat-suicide du 7 juin est le fait de terroristes ennemis de la paix, de la stabilité, du développement et de la prospérité du peuple afghan. Face à cette menace, les pays de la région doivent étendre et renforcer leur coopération dans la lutte contre le terrorisme, l'extrémisme et le fanatisme, et ce, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité, notamment aux résolutions 1267 (1999) et 1373 (2001). Pour les mêmes raisons, les forces engagées dans la lutte contre le terrorisme et son expansion en Afghanistan et dans la région doivent être encore renforcées. À cette fin, le Gouvernement afghan renouvelle la demande qu'il a faite au Comité du Conseil de sécurité contre le terrorisme afin qu'il envisage de fournir des ressources, du matériel et une formation adaptées au personnel prévu à cet effet afin qu'il puisse combattre efficacement et éliminer le terrorisme en Afghanistan et ailleurs, sous toutes ses formes et manifestations.

**Le Président** (*parle en russe*) : Il reste encore un certain nombre d'orateurs inscrits sur ma liste. Je propose, avec l'assentiment des membres du Conseil, de suspendre la séance jusqu'à 15 heures.

*La séance est suspendue à 13 h 25.*